Pamph. HMod F.

FASCICULE 6 Prix : 0.60



HISTOIRE

ANECDOTIQUE

DE

LA GUERRE

DE

1914-1915

Par FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

6

L'Aumônerie militaire et les ecclésiastiques aux armées

(catholiques, protestants, israélites)

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

4e ÉDITION

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE LA

GUERRE DE 1914-1915

FASCICULE 6

Les Aumôniers et les Ecclésiastiques
aux Armées
(Catholiques, Protestants, Israélites)

HISTOIRE
ANECDOTIQUE

DE

LA GUERRE

DE

1914-1915

PAR

FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

6

**Les Aumôniers
et les Ecclésiastiques
aux Armées
(Catholiques, Protestants, Israélites)**

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

Cet ouvrage ne vise nullement à dévoiler les plans militaires ou les secrets diplomatiques. Nous estimons que bien des années se passeront sans doute avant que le récit certain des événements actuels puisse être raisonnablement tenté.

Plus simplement nous avons noté quand ils se produisaient et en les classant au fur et à mesure, de notre mieux, par catégories, les situations remarquables, les incidents multiples et pittoresques, les mesures spéciales qui caractérisent cette époque extraordinaire. Ainsi seront fixés les souvenirs de chacun et préparés de nombreux matériaux à l'usage de ceux qui, un jour, établiront l'histoire définitive de la guerre 1914-1915.

Chaque volume a été écrit avec un souci constant de la sincérité et de l'authenticité les plus scrupuleuses. On n'y trouvera que des choses vécues, dont nous nous sommes efforcés à rendre, pour le grand public, la lecture instructive, facile et attrayante.

SOMMAIRE

LES AUMONIERS

ET LES ECCLÉSIASTIQUES AUX ARMÉES

(CATHOLIQUES, PROTESTANTS, ISRAÉLITES)

L'aumônerie militaire.- Organisation législative. - La circulaire de M. Étienne.

La loi du 8 juillet 1880 a supprimé l'aumônerie en temps de paix mais prévoit dans son article 3 qu' « en cas de mobilisation, des ministres des différents cultes seront attachés aux armées, corps d'armée et divisions en campagne » ; et le décret du 26 avril 1910 sur le service de santé en campagne ; le décret du 27 avril 1881, modifié par un autre décret du 5 mai 1913, complètent la présente législation.

Ces deux derniers décrets fondus en un seul décident que chaque groupe de brancardiers de corps d'armée comprendra deux ministres du culte catholique, un ministre du culte protestant, un ministre du culte israélite. Chaque groupe divisionnaire de brancardiers possédera un ministre du culte catholique ; enfin les divisions de cavalerie n'ayant pas de groupes divisionnaires de brancardiers un ministre du

culte catholique sera attaché directement à chacune d'elles.

En sorte que pour un corps d'armée à deux divisions il y aurait quatre ministres du culte catholique (deux ministres au groupe de brancardiers de corps, un ministre à chacun des deux groupes divisionnaires de brancardiers), un ministre du culte protestant, un ministre du culte israélite ; ces deux derniers marchant avec le groupe de brancardiers de corps.

Pour les expéditions coloniales, c'est au ministre de la Guerre qu'est laissé le soin de fixer le nombre des ministres des divers cultes à attacher aux troupes y participant.

Les deux décrets prévoient en outre la nomination d'un aumônier catholique dans chaque place possédant une garnison de 10.000 hommes et dans chaque fort détaché ayant une garnison de 2.000 hommes. Dans les places de guerre où la garnison dépasse le premier chiffre, il est nommé un aumônier catholique par chaque fraction de 10.000 hommes. Il est nommé un aumônier protestant pour les places où la garnison atteint 20.000 hommes, et un aumônier israélite pour les places où la garnison atteint 30.000 hommes.

Les membres du clergé paroissial peuvent être appelés à exercer les fonctions d'aumôniers militaires dans les places de guerre où la garnison est inférieure aux chiffres ci-dessus. Les ecclésiastiques ainsi requis ont droit à une indemnité journalière de 5 francs.

Quant aux aumôniers militaires titulaires, ils sont assimilés aux capitaines ayant quatre ans

de grade pour les prestations en nature (double ration), la solde (environ 18 francs par jour), les pensions et les décorations. Chacun a une ordonnance. Ceux qui sont montés reçoivent une indemnité de monture. Ils ont droit à une caisse à bagages du modèle réglementaire. Mais toutes ces prérogatives, concédées pour la durée de la campagne, ne sauraient conférer aucun titre officiel ni aucun privilège en temps de paix.

*
* *

Par instruction du 7 juillet 1913, adressée aux commandants de corps d'armée, M. Eugène Étienne, alors ministre de la Guerre, a déterminé le mode de nomination des aumôniers. Voici ce document :

Le décret du 5 mai 1913, modifiant celui du 27 avril 1881, fixe les conditions dans lesquelles sera assuré le service de l'aumônerie militaire dans les armées en campagne. Il prévoit en outre à son article 3 que les aumôniers militaires sont nommés par le ministre de la Guerre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après les mesures à prendre, en vue de l'application de ces dernières dispositions :

Les ministres des différents cultes domiciliés sur le territoire de votre corps d'armée qui désireraient être affectés aux formations sanitaires mobilisées, en qualité d'aumôniers militaires, auront à vous adresser une demande écrite. Celle-ci me sera transmise par vos soins sous le timbre de la présente dépêche (7e Direction, Bureau du Direc-

teur), avec votre avis personnel, celui du préfet du département et l'indication de la situation militaire de l'intéressé. Avant de formuler votre avis, vous aurez soin de vous assurer auprès des intéressés eux-mêmes qu'ils sont munis de pouvoirs réguliers de leur clergé, sans lesquels ils seraient inaptes à exercer leur culte.

Seront désignés pour l'emploi d'aumôniers militaires par ordre de préférence :

1° Les ministres des cultes classés dans les services auxiliaires de l'armée ou dégagés de toute obligation militaire, mais suffisamment valides pour exercer leurs fonctions à la mobilisation.

2° Les ministres des cultes classés dans la réserve de l'armée territoriale.

3° Les ministres des cultes classés dans l'armée territoriale.

4° Exceptionnellement et à défaut de candidats appartenant aux catégories ci-dessus, les ministres classés dans la réserve de l'armée active.

Les aumôniers désignés pour les formations sanitaires pourront être maintenus dans leurs fonctions éventuelles jusqu'à la limite d'âge fixée pour les officiers subalternes de réserve par l'article 56 de la loi du 13 mars 1875, sous la réserve qu'ils seront physiquement aptes à faire campagne (cette limite d'âge est de 60 ans).

Ces personnels pourront être affectés à des formations se mobilisant dans une région autre que celle où ils sont domiciliés.

Les ordres de mobilisation nécessaires seront établis par les soins de mon administration centrale. Ils seront adressés aux généraux commandant les corps d'armée intéressés qui les conserveront dans les bureaux de leur état-major et ne les feront parvenir aux destinataires qu'au moment de la mobilisation.

Toutefois les titulaires d'un ordre de mobilisation devront être avisés par les soins des généraux commandant les corps d'armée qu'ils sont agréés pour être employés éventuellement en qualité d'aumôniers dans les formations sanitaires de campagne ; mais il devra leur être notifié que cette désignation ne leur confère aucun titre officiel ni aucun privilège en temps de paix.

Dispositions transitoires. — Vous voudrez bien dès maintenant faire procéder à la revision du personnel des ministres des cultes affectés aux formations sanitaires de campagne mobilisés dans votre région et m'adresser pour le 1er septembre 1913, au plus tard, un état faisant connaître :

1° Le nombre des aumôniers actuellement prévus et leur affectation.

2° Les vacances existant actuellement dans leur formation.

3° Le nombre des ministres des cultes qui doivent être rayés des contrôles soit pour inaptitude physique, soit en raison de leur âge ou pour toute autre cause.

Eugène Étienne.

Le décret du 27 avril 1881, dans son texte primitif, prévoyait que l'aumônier était nommé par le ministre de la Guerre sur proposition, pour les catholiques de l'évêque du diocèse, pour les protestants et israélites de leurs consistoires. La Séparation des Églises et de l'État étant intervenue depuis lors, le gouvernement qui, tout en entendant ignorer désormais les autorités ecclésiastiques, ne voulait d'autre part nommer que des aumôniers possédant des pouvoirs spirituels très réguliers, a résolu assez habilement, comme on vient de le

voir, la difficulté. Les candidats se présentent tout seuls à l'agrément du ministre de la Guerre, mais ils doivent être préalablement munis « des pouvoirs réguliers de leur clergé ». L'autorisation de l'évêque ou du consistoire est donc indispensable.

Chez les catholiques, ce furent naturellement les évêques qui firent connaître aux prêtres de leur diocèse qu'ils étaient prêts à autoriser ceux d'entre eux qui remplissaient les conditions voulues à présenter une demande au ministre de la Guerre. Entre les candidats ils choisirent ceux qui paraissaient les plus propres, en raison de l'instruction, des aptitudes, du poste occupé, de l'état physique, à remplir ces très fatigantes et très délicates fonctions. Dans les diocèses où il existait un directeur des œuvres militaires, celui-ci fut chargé par l'évêque d'examiner les demandes et de formuler un avis.

Chez les protestants, il existait depuis bien des années un Comité des Aumôniers militaires protestants, 53 *bis*, rue Saint-Lazare, à Paris, dont le président était le comte Paul de Pourtalès (Pendant la guerre, le comte Paul de Pourtalès étant retenu en province par les services de la Croix-Rouge, M. le pasteur Couve l'a remplacé dans ces fonctions) et le secrétaire M. Durst. Ce Comité qui s'occupait des secours spirituels et des distractions honnêtes à apporter aux soldats dans les garnisons, prit en mains la question des aumôniers militaires. On sait qu'il existe plusieurs confessions protestantes en France. Il était impossible pour l'établissement d'une liste d'aumôniers de tenir compte de ces diverses

confessions. Il fut donc entendu que le Comité agirait au nom de toutes : l'Église réformée de France, l'Église évangélique luthérienne de France, les Églises évangéliques libres, les Églises indépendantes. Par ses soins, tous les consistoires furent invités à susciter les candidatures.

Chez les israélites, ce fut le Grand Rabbin de France, M. Lévy, place Saint-Georges, qui se chargea de provoquer les candidatures parmi les rabbins.

*
* *

Les aumôniers mobilisés.
Insignes et objets du culte.
Pouvoirs religieux aux armées.

Dans les trois cultes, l'empressement des candidats fut considérable et très supérieur aux besoins. Bientôt la Direction du Service de Santé au Ministère de la Guerre pouvait établir une liste d'aumôniers conforme aux prévisions des décrets en vigueur.

Aussi, quand le décret de mobilisation fut lancé, les commandants de corps d'armée n'eurent-ils qu'à faire parvenir aux aumôniers l'ordre individuel les concernant. Cet ordre établi sur papier rose était libellé comme suit :

Ordre de Mobilisation individuel.
Armée (active, réserve ou territoriale).

Le ministre de la Guerre informe M... qu'il est désigné pour être employé, en cas de mobilisation, au groupe de brancardiers (du e corps, ou de la e division d'infanterie, ou à l'état-major de la e division de cavalerie), comme aumônier militaire.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions.

En cas de mobilisation, M... se rendra à...

A cet effet il quittera son domicile ou sa résidence le e jour de la mobilisation, pour se rendre à la gare la plus voisine...

Cet ordre de mobilisation donne droit, pour rejoindre le poste désigné, au parcours gratuit en chemin de fer en seconde classe, avec transport de 30 kilos de bagages. Arrivé à destination l'aumônier se présente aussitôt au chef de service dont il va dépendre, qui est, selon les cas, le médecin en chef du corps d'armée ou de la division.

Chacun d'eux reçoit, en plus du brassard blanc marqué de la Croix-Rouge de Genève, aux bords garnis d'une soutache en or, une marque distinctive des fonctions qu'il exerce. C'est pour les catholiques et les protestants une croix en argent suspendue par un ruban noir liseré orange. La croix haute de 58 millimètres, large de 42 millimètres, est entourée d'un liseré de couleur bleue. Derrière se trouve une couronne formée de deux branches d'olivier de couleur verte ; la croix est surmontée d'une étoile à cinq branches supportée par un anneau dans lequel passe le ruban.

Pour les rabbins la croix est remplacée par

une figurine en argent représentant les Tables de la Loi.

Les règlements ne prévoient pas d'uniforme pour les aumôniers comme dans l'armée allemande ; ils sont donc libres de s'habiller comme il leur convient.

Les prêtres catholiques portent la soutane plus ou moins retroussée, car elle est fort gênante parfois pour marcher à travers champs ou dans des terrains labourés par les obus et les explosions de mine. Ils ont souvent des bottes et remplacent volontiers le chapeau ecclésiastique par un calot d'officier qui tient mieux à la tête et défie les coups de vent. Beaucoup d'aumôniers échangeraient volontiers leur soutane contre un autre costume plus commode, par exemple l'habit à la française, qui fut si longtemps en France le costume du clergé catholique, mais la soutane se voit de loin et le blessé, le mourant grâce à elle savent de façon certaine qu'un prêtre est près d'eux. Tout autre costume dérouterait les habitudes et causerait d'inévitables méprises.

Les ministres protestants et israélites, ne portant aucun costume spécial « dans le civil », s'habillent, en tant qu'aumôniers militaires, comme il leur plaît. Certains adoptent le veston, d'autres la redingote, plusieurs endossent la vareuse d'une coupe analogue à la tunique nouveau modèle de l'officier. Comme coiffure, généralement le calot.

Le *matériel* des protestants et israélites n'est pas compliqué : la Bible pour les premiers, l'Ancien Testament pour les autres et des livres

de prières. Les protestants ont aussi le calice et un plat pour donner la communion sous les espèces du pain et du vin.

Il n'en va pas de même pour les aumôniers catholiques. Des chapelles portatives de campagne sont affectées aux ambulances pourvues d'aumôniers, à raison d'une par aumônier.

Chaque chapelle comprend : 3 amicts, 1 aube, 1 barrette, 1 boîte pour les saintes huiles, 1 bourse pour l'administration des sacrements, 1 christ portatif, 1 cordon d'aube, 2 corporaux, 3 manuterges, 3 nappes d'autel, 1 office des morts, 1 pierre sacrée pour autel, 3 purificatoires, 1 rituel, 1 rochet, 1 sonnette, 1 aspersoir, 1 bénitier, 3 boîtes en fer-blanc, 3 boîtes en gainerie, 1 paire de burettes, 1 calice, 1 chasuble blanche d'un côté, rouge de l'autre, 1 chasuble noire d'un côté, violette de l'autre, 1 croix d'autel, 1 drap mortuaire, 1 étole pour préparer l'hostie, 1 étole pastorale à double face, 1 étole pastorale noire, 2 flambeaux, 1 table d'autel et des gradins, 1 missel, 1 manuel de servant de messe, 4 cierges, épingles, tringles, flacons.

Les aumôniers portent en outre, suspendue au cou sous leur soutane, une custode contenant des hosties consacrées, afin de pouvoir faire communier en viatique les mourants.

*
* *

Quels sont les pouvoirs religieux des aumôniers ? La question ne se pose que pour les catholiques, les pasteurs et rabbins étant libres

d'exercer leur ministère aux armées sans qu'une autorité spirituelle quelconque ait la faculté de s'y opposer. Au contraire, les aumôniers catholique sont besoin de pouvoirs spéciaux, puisqu'ils ne peuvent en temps ordinaire exercer leur ministère, confesser, par exemple, que dans leur propre diocèse.

Un bref de Pie IX, datant du 6 juillet 1875 et confirmé le 14 septembre 1913 par Pie X, permet aux aumôniers qui suivront les armées mobilisées de France, soit dans notre pays, soit à l'étranger, d'user à leur égard de tous les pouvoirs dont ils jouissaient, avant la mobilisation, dans le diocèse où ils occupaient un poste canonique.

L'aumônier, d'après ce bref, possède même, pour la durée de la campagne, des pouvoirs spéciaux qui prendront fin avec elle : droit de célébrer la messe une heure avant l'aurore jusqu'à une heure après midi, cette célébration peut se faire hors d'une église, même en plein air sur un autel portatif en présence d'infidèles, d'hérétiques et d'excommuniés ; droit de célébrer deux fois la messe le même jour ; droit de dire, chaque lundi ou mardi, une messe de *Requiem ;* droit d'administrer les sacrements à tous les hommes appartenant d'une manière quelconque à l'armée française, d'absoudre les cas non seulement réservés aux évêques mais encore au Saint-Siège, d'accorder aux soldats à l'article de la mort l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, pourvu, si ces derniers sont dans l'impossibilité de faire une confession sacramentelle, qu'ils soient du moins contrits

de cœur ; droit de bénir tous les objets nécessaires au culte.

On remarquera que les pouvoirs ne visaient que les soldats des armées françaises ; l'aumônier n'avait-il donc aucun droit vis-à-vis d'un soldat allié ou ennemi? Cette question fut posée à la Sacrée Pénitencerie le 18 mars 1912 par l'évêque de Verdun dans les termes suivants : « Est-ce qu'un soldat quelconque se trouvant en état de convocation militaire ou, comme on dit, de mobilisation, peut, par le fait, être comparé à ceux qui se trouvent à l'article de la mort, de sorte qu'il puisse être absous par le premier prêtre venu ? » La réponse fut : « Affirmativement, suivant les règles données par les auteurs approuvés. »

*
* *

Les Aumôniers volontaires. - L'initiative du Comte de Mun.

Réglementairement les catholiques auraient droit au maximum à une centaine d'aumôniers, chiffre manifestement insuffisant en regard des millions d'hommes mobilisés et aussi de l'énorme étendue du front. Il en eût résulté pour les soldats qui désiraient utiliser le ministère du prêtre une insupportable inégalité de traitement, certains l'auraient obtenu, d'autres, beaucoup plus nombreux, n'auraient jamais pu y recourir. Dès lors que le gouver-

nement accordait une aumônerie aux armées, il fallait que celle-ci devînt, autant que les circonstances de la guerre s'y prêtaient, accessible à tous.

On pouvait objecter qu'en dehors des aumôniers, le service obligatoire allait amener des milliers de prêtres dans les rangs des combattants, que, par suite, ces derniers auraient souvent près d'eux des aumôniers bénévoles. Nous parlerons plus loin du prêtre-soldat et l'on verra que parfois, en effet, il arrive à faire acte de ministère, mais ce n'est là qu'un ministère très éventuel et forcément limité. Le prêtre-officier ou soldat est bien obligé de combattre avant tout et il ne peut dans une fusillade, dans une charge, dans l'établissement fébrile d'un ouvrage de défense, s'arrêter pour entendre la confession d'un mourant ou visiter un poste de blessés. Quant au prêtre-infirmier, sa besogne le réclame également et son intervention occasionnelle ne saurait être comparée à celle d'un aumônier n'ayant absolument qu'à s'occuper de son ministère.

Dès le premier moment cette situation préoccupa bien des prêtres et des fidèles. Il y avait, à Paris et en province, une foule de prêtres, libres d'obligations militaires, encore très vigoureux, plusieurs rompus par la vie coloniale à la fatigue et aux soins des malades. L'un d'eux, Père du Saint-Esprit, se présenta à la Croix-Rouge et vint exposer au comte de Mun ses désirs et offrir ses services. A l'Archevêché de Paris le même souci préoccupait le cardinal Amette. Plusieurs Pères de la Compa-

gnie de Jésus, directeurs de conférences d'étudiants en droit et en médecine, voulaient se dévouer et donner cet exemple à leurs jeunes gens partant sur le front.

Le comte de Mun, ému par toutes ces bonnes volontés, décida donc d'user de toute son influence, qui était considérable, même chez ceux qui ne partageaient pas ses idées, pour faire augmenter le nombre des aumôniers catholiques. Le 11 août, il se rendait chez M. Viviani, président du Conseil des Ministres, et l'adjurait d'autoriser que des aumôniers volontaires, agréés par leur évêque, partissent, munis d'un sauf-conduit de l'État-Major général, qui leur permettrait de parvenir sur le territoire occupé par les armées. Pour tout simplifier, il proposait de servir d'intermédiaire et de ne présenter sur ses listes que des noms soigneusement contrôlés.

La question budgétaire paraissant faire objection, le comte de Mun la résolut d'un geste : les aumôniers volontaires n'auraient pas de solde. M. Viviani acquiesça et, sur l'heure, il était près de minuit, en avertit par téléphone le ministre de la Guerre.

En annonçant que les aumôniers militaires partiraient sans solde, le comte de Mun avait compté sur le dévouement des prêtres et la générosité des fidèles ; il ne s'était pas trompé. Il fallait cent mille francs : une souscription ouverte à son instigation dans les colonnes de l'*Écho de Paris* produisit en quelques jours plus que le chiffre demandé.

Pour les bureaux des aumôniers volontaires,

on trouva dans l'hôtel de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, 21, rue François-Ier, une ancienne remise qui était disponible. Des tables de bois blanc et des chaises de fer composèrent tout le matériel. A la porte on plaça un écriteau, près de l'écriteau un petit jeune homme, et le défilé des candidats à l'aumônerie commença.

M. Geoffroy de Grandmaison, le dévoué collaborateur du comte de Mun et qui prit la direction de cette belle œuvre lorsque le grand patriote eut succombé au dur labeur qu'il s'imposait, a raconté, dans un article paru dans *Le Correspondant,* ce que fut l'enrôlement de ces aumôniers :

« Ce fut une émulation entre les séculiers et les réguliers. Pères du Saint-Esprit, vétérans des Missions-Étrangères, Lazaristes, Enfants de saint Ignace et de saint François, Dominicains, Sulpiciens, Assomptionnistes, Missionnaires déjà formés au Maroc, au Congo, en Tunisie, en Chine, accourus, les uns de Terre Sainte, les autres du Canada, curés de campagne, professeurs de collèges, vicaires de nos faubourgs de Paris, prêtres bretons, vendéens, angevins, bayonnais ou basques, des Lorrains qui prétendaient bien posséder un droit particulier à voir des premiers la délivrance de la terre natale et à réserver leur bénédiction aux soldats qui tomberaient sur ce sol reconquis.

« Il fallait saluer ces ardeurs et les calmer, redescendre aux détails matériels : interroger sur l'âge, le diocèse, la fonction, le service militaire, les aptitudes physiques, la santé. La

santé surtout, chacun prétendant, même de taille grêle et d'apparence chétive, être un colosse et un intrépide marcheur. Les plus forts affichaient leur carrure, les moins robustes parlaient de leur endurance, qui valait mieux que leur mine. Et quels mauvais arguments pour de si bons désirs : « Inscrivez-moi, mon « père a été tué en 1870. — J'ai cinq frères sous « les drapeaux, vous voyez bien qu'il faut que je « parte à mon tour comme aumônier. »

« Ce pasteur voulait donner l'exemple à sa paroisse ; ce professeur de grand séminaire mettre en pratique les leçons de sacrifice sacerdotal qu'il enseignait ; ce capucin était habitué aux privations ; ce jésuite à la discipline, et tous les missionnaires de Palestine se prévalaient de leurs habitudes du cheval. Les jeunes vicaires ou les directeurs de patronage insistaient sur leur talent de cycliste, et un prêtre dont la famille avait de la fortune annonçait que, possesseur d'une automobile, il l'offrait en plus de sa personne pour multiplier son ministère. »

Le 27 août partaient les trente premiers aumôniers volontaires, puis le lendemain vingt-huit, puis quelques jours après cinquante, tous munis de la solde que la souscription de l'*Écho de Paris* avait permis de leur remettre. Ces aumôniers recevaient en outre une chapelle portative, d'un format pratique, et contenant ce qui était nécessaire pour célébrer la messe et administrer les sacrements.

De Bordeaux, où le 1er septembre il avait suivi le gouvernement, le comte de Mun ne cessa

de s'intéresser aux aumôniers volontaires. Sa dernière dépêche annonçant la nomination de dix-huit nouveaux aumôniers arrivait à Paris le lendemain matin qui suivit sa mort (6 octobre).

Sous la direction de MM. Geoffroy de Grandmaison et François Veuillot, le bureau du 21 de la rue François-Ier allait devenir bientôt, sans avoir aucun titre officiel, l'intermédiaire toujours consulté entre le clergé catholique et le Ministère de la Guerre. Pour attacher des aumôniers aux formations créées au cours des hostilités, aussi bien que pour remplacer les aumôniers blessés, malades ou décédés, c'est rue François-Ier que le Ministère (Direction du Service de Santé) prit l'habitude de s'adresser.

Lorsque fut formé le corps expéditionnaire des Dardanelles (février et mars 1915), le bureau de la rue François-Ier eut soin de proposer des religieux, pour la plupart supérieurs de communautés françaises en Orient et qui avaient été expulsés de Turquie, lorsque les hostilités éclatèrent avec cette puissance. Parlant les langues ou les dialectes des contrées où l'armée allait opérer, connaissant les mœurs des habitants, ayant parmi eux d'anciennes relations, il n'est pas douteux que des aumôniers de cette qualité, tout en restant strictement dans les attributions de leur ministère, pouvaient rendre de précieux services, ne serait-ce que pour l'organisation sur place des ambulances et du service de santé.

Au mois de juin 1915, la plupart des groupes de brancardiers de corps d'armée contenaient trois aumôniers catholiques au lieu de deux

prévus par le règlement, certains en avaient même quatre. La grande majorité des groupes de brancardiers de division d'infanterie d'active, de réserve, de territoriale, au lieu de l'unique aumônier, en possédaient deux également, certains en avaient davantage ; le record était tenu par la 40e division qui en renfermait neuf. Les fusiliers marins, les places et ports de guerre étaient également pourvus. Enfin chaque division de cavalerie comprenait un ou deux aumôniers ; dans cette arme la 4e division tenait le record avec quatre aumôniers.

Jusqu'à concurrence des chiffres prévus par les décrets, ces aumôniers portaient le titre de titulaire, ceux qui se trouvaient en surplus étaient appelés aumôniers volontaires. C'était toujours parmi ces derniers qu'étaient choisis les nouveaux aumôniers titulaires destinés à remplacer les confrères tués, blessés ou tombés gravement malades.

On a vu que les aumôniers volontaires étaient partis primitivement sans solde et qu'une souscription des catholiques avait paré à leurs besoins ; mais en quelques mois de campagne ces fonds eussent été complètement épuisés si le Gouvernement, se rendant compte de la grande utilité de ces aumôniers volontaires, n'avait décidé de leur allouer dix francs par jour. Leur vie matérielle était donc assurée.

Au 1er juin 1915, l'armée française, armée continentale et corps expéditionnaire des Dardanelles, renfermait trois cents aumôniers catholiques titulaires et volontaires.

Mais il existait une troisième catégorie

d'aumôniers, celle-là échappant à tout contrôle central et par suite à tout recensement.

Il s'agit de prêtres qui s'offrirent spontanément pour accompagner à leurs frais, ainsi qu'à leurs risques et périls, tel régiment au départ de son casernement ou encore au hasard des rencontres dans les pays envahis. Tel prêtre, par exemple, chassé de son village par l'ennemi et ne sachant que devenir, eut l'idée de s'utiliser près des braves troupiers qu'il trouvait en franchissant les lignes françaises.

Certains sont devenus par la suite aumôniers volontaires, obtenant ainsi une situation régulière.

*
* *

Le Comité des Aumôniers militaires protestants s'est empressé de profiter de l'initiative du comte de Mun, qui permettait aux divers cultes de posséder dans l'armée un nombre d'aumôniers supérieur à celui qui était prévu dans le décret du 5 mai 1913 : un aumônier en ce qui concernait les protestants pour chaque groupe de brancardiers de corps. C'était absolument insuffisant ; quels que fussent son dévouement et sa célérité, un unique aumônier ne pouvait apporter à tous les soldats de religion protestante existants dans un corps d'armée les secours moraux auxquels ils avaient droit.

Le Comité des Aumôniers militaires protestants ayant eu pour le poste d'aumônier titulaire un nombre de candidats trois fois supérieur à celui des places offertes, il lui fut très facile

de recruter des aumôniers volontaires. Les diverses Églises auxquelles appartenaient ces pasteurs se chargèrent de les entretenir, en continuant à payer leurs appointements, jusqu'au jour où l'autorité militaire les dota de la solde quotidienne de 10 francs, comme pour les aumôniers volontaires catholiques.

Au 1er juin 1915, l'armée française comprenait soixante aumôniers protestants titulaires et volontaires.

Il n'existait pas à notre connaissance, à la même époque, d'aumôniers volontaires israélites. D'ailleurs le nombre restreint des rabbins existant en France aurait rendu très difficile un tel recrutement.

Par suite de la perte par l'administration militaire de la liste des aumôniers israélites préparée avant la guerre par les soins du Grand Rabbin de France, plusieurs rabbins ont dû répondre à la mobilisation avant que leur nomination d'aumônier eût été faite. Il s'ensuit que, sur les vingt et un corps d'armée, les 2e, 9e, 10e, 11e, 12e n'ont pas d'aumônier israélite, ces corps viennent d'ailleurs de régions où les juifs sont très peu nombreux. Par contre, il existe un aumônier de la division des troupes d'Afrique et ce dernier a fort à faire puisque les Français d'Algérie sont tous ou des habitants de la métropole émigrés ou des indigènes israélites naturalisés; il y a beaucoup de soldats juifs notamment dans les bataillons de zouaves formés en Algérie.

Il existe seize aumôniers israélites dans l'armée française.

Du reste la religion hébraïque permet à tout juif de faire le culte. Il s'ensuit que dans les régiments où plusieurs juifs se sont rencontrés, ceux-ci ont fréquemment procédé entre eux à des cérémonies cultuelles.

*
* *

Sur le front. - Comment les aumôniers exercent leur ministère.

Les aumôniers ont une existence fort mouvementée et fort occupée.

Le front des troupes est excessivement étendu en largeur et en profondeur ; pour visiter alternativement tous les groupes de leurs paroissiens, il leur faut parcourir un nombre respectable de kilomètres.

Voici ce qu'écrit au sujet de la difficulté des déplacements un aumônier protestant, dans la revue *Évangile et Liberté :*

« D'abord il faut un moyen de transport. On a beaucoup discuté autour de moi la question de savoir si un aumônier a le droit ou non d'être monté. La question a été résolue par la négative. J'ai fait la première partie de la campagne à pied, dédaignant le carrosse mis à la disposition collective des officiers de ma formation et qualifié de « voiture du personnel », lourd véhicule, inconfortable, incommode, rappelant fâcheusement « le panier à salade » bien connu des Parisiens.

« J'ai pu, au bout d'un mois de campagne, acheter une bicyclette, juste à temps pour l'empêcher de tomber aux mains de l'ennemi qui était sur nos talons. Elle m'a rendu de précieux services tant qu'a duré le beau temps. Mais est arrivée la mauvaise saison : la pluie et la boue, et les chemins défoncés par le passage incessant de milliers d'hommes, chevaux, voitures, canons, automobiles, autobus, etc. Il a fallu remiser la bécane, et je me suis retrouvé à pied comme devant.

« La Direction du Service de Santé a eu pitié de ma détresse. Elle a autorisé les aumôniers à se servir, quand les obligations militaires le permettent, des petites voitures à blessés. Et depuis, nous nous en allons, accroupis sur un peu de paille, au fond de la voiture, cahotant d'ornières en ornières, secoués pendant des heures pour franchir les vingt ou trente kilomètres que nous parcourons presque quotidiennement. Ah ! qu'une voiture automobile ferait mieux mon affaire ! Mais enfin, tant bien que mal, profitant des longs stationnements imposés par la guerre de tranchées, j'arrive à rejoindre, l'un après l'autre, mes régiments. »

*
* *

Le problème des distances à parcourir pour faire œuvre utile est d'ailleurs moins aisé à résoudre pour les aumôniers protestants et israélites que pour les catholiques, non pas seu-

lement parce qu'ils sont moins nombreux, mais aussi parce que leurs fidèles sont plus disséminés.

Pour obvier à cet inconvénient, le Comité des Aumôniers militaires protestants, 53 *bis*, rue Saint-Lazare, sert volontiers d'intermédiaire entre les soldats et les pasteurs, soit que ceux-là écrivent directement pour faire connaître les numéros de leurs formations, le Comité se chargeant de transmettre ces renseignements à l'aumônier de leur corps d'armée, soit que les familles écrivent pour eux. L'aumônier part alors en campagne pour visiter les soldats dont il a reçu les noms.

« Ce n'est pas une petite affaire, écrit le même pasteur que nous avons déjà cité. Depuis le début de la campagne, l'effectif des régiments s'est renouvelé plusieurs fois ; tués, blessés, malades y ont creusé des vides qu'on a comblés avec les hommes des dépôts. Il en résulte que les indications de bataillons, compagnies, batteries, escadrons, etc., établies à l'entrée en campagne ne répondent plus à rien ; il en résulte encore que les hommes ne se connaissent pas entre eux et ne peuvent vous donner aucun renseignement les uns sur les autres. Comment alors trouver l'homme cherché ? Que d'heures j'ai perdues à errer dans un village, allant de grange en grange, de cantonnement en cantonnement, pour ne rien trouver parfois. Mais enfin, j'ai trouvé mon homme, et je suis tout de suite bien payé de ma peine par la joie qui éclaire son visage, en apprenant que l'aumônier vient le visiter. Alors, dans un coin d'étable, sous l'au-

vent d'une porte, c'est une bonne conversation qui fait oublier les souffrances et les fatigues. Un soldat trouvé vous en fait trouver d'autres. Quelquefois on tombe juste sur un protestant et les noms se multiplient sur le registre de cette paroisse nouveau genre. »

Les aumôniers israélites reçoivent également des indications pour leurs coreligionnaires soldats, mais de façon moins méthodique peut-être que leurs collègues protestants.

Quant aux familles catholiques, un grand nombre écrivent aux aumôniers, soit parce qu'elles les connaissent, soit en se procurant leurs adresses dans leurs diocèses ou au bureau des Aumôniers volontaires, 21, rue François-Ier, à Paris, pour recommander leurs maris ou leurs fils. Disons à ce propos qu'une famille catholique, sans connaître aucun nom, peut toujours à coup sûr écrire à l'aumônier du corps de brancardiers de la division à laquelle appartient le soldat qui l'intéresse, puisque chaque division a au moins un aumônier. La division possède, ce qui est le cas le plus fréquent, plusieurs aumôniers catholiques, celui qui recevra la lettre la remettra au collègue en relations avec l'unité indiquée.

Malgré leur ardeur, les aumôniers catholiques n'arrivent pas toujours, en raison des distances, des difficultés de communication et aussi des déplacements fréquents de troupes, à visiter chaque unité comme ils le désireraient. M. Geoffroy de Grandmaison nous montrait, à la fin d'avril 1915, une lettre pleine d'entrain qu'il venait de recevoir d'un aumônier. Celui-ci était

venu visiter dans les tranchées de première ligne un bataillon où il avait déjà beaucoup de relations et il se trouvait encore là au moment de la relève par le bataillon d'un autre régiment. A sa vue, un soldat s'écria : « Tiens un curé, c'est la première fois que j'en vois un, et voilà deux mois que nous sommes sur le front ! » On pense bien que l'aumônier resta dans la tranchée pour faire ample connaissance avec les hommes de ce bataillon que la malchance l'avait jusqu'à ce jour empêché de rencontrer.

*
* *

L'union sacrée des trois cultes. Curés, pasteurs et rabbins.

Les relations entre les aumôniers des divers cultes sont toujours bonnes, souvent cordiales. L'union sacrée existe parmi eux comme dans les tranchées, et ce n'est pas un des spectacles les moins particuliers de cette guerre que de voir des hommes profondément attachés à de très diverses croyances, puisqu'ils se sont consacrés à leur défense et à leur propagation, vivre en commun et rechercher parfois ensemble leurs fidèles. Sans doute un même sentiment de respect pour ceux qui risquent leur vie pour la Patrie, de commisération pour ceux qui tombent dans la lutte, d'amour de la France meurtrie et héroïque, a-t-il scellé cet étonnant accord. Et puis la profonde différence des dogmes n'en laisse pas moins subsister

certaines idées communes : la croyance en un Dieu juste, en l'immortalité de l'âme, en l'efficacité de la prière. En des jours où la souffrance côtoie de si près le dévouement, tout homme vraiment épris d'idéal pense plus volontiers à ce qui unit qu'à ce qui sépare.

Cette entente des aumôniers des divers cultes produit des résultats assez inattendus. Le curé d'un village occupé par nos troupes recevra volontiers à son presbytère l'aumônier protestant ou israélite, en même temps que son confrère catholique, et de même un pasteur proposera à un aumônier catholique de l'héberger. Au bout d'une grange, un aumônier catholique dit sa messe pieusement suivie par les soldats catholiques, pendant qu'à l'autre extrémité l'aumônier protestant procède au service divin selon les rites qui lui sont propres. Impossible, en effet, de faire alterner les deux offices, on va se battre à l'instant, et catholiques et protestants ont un égal besoin de prier avant une lutte qui sera fatale pour certains d'entre eux.

De même dans les ambulances, les postes de secours ou sur les champs de bataille, il arrivera qu'un aumônier s'adresse à un blessé d'une autre religion. Si son collègue est là, il lui signalera le blessé, mais, s'il se trouve seul, ce sera faire acte de charité que de lui adresser avec tact des paroles d'encouragement dans la miséricorde divine. Surtout entre catholiques et protestants ces échanges sont, par la force des choses, assez fréquents.

Nous avons trouvé ce trait de charité dans le

Nouvelliste de la Haute-Saône du mois d'août 1914 :

« La ville de Vesoul a fait de belles funérailles au premier soldat israélite décédé, à l'hôpital auxiliaire, des suites de sa blessure. C'était un artilleur algérien du nom de Chemla.

« Autour de son cercueil la foule nombreuse, sans distinction d'opinion ou de croyance, est venue témoigner une fois de plus son étroite solidarité nationale et l'admirable union qui groupe en ce moment tous les Français.

« M. le rabbin de Belfort, venu spécialement pour la cérémonie, a tenu à souligner du haut de la chaire la beauté de cette manifestation. Il l'a fait en termes parfaits et a remercié publiquement le prêtre catholique, infirmier de Chemla, M. l'abbé Humbert, qui, en l'absence du rabbin, a récité le premier, sur le cadavre encore chaud, les prières des morts suivant le rite hébraïque. »

Au point de vue des enterrements sont réputés catholiques tous ceux qui, avant de mourir, n'ont pas fait acte d'une autre religion ou sur lesquels on n'a pas trouvé de document qui fixât à cet égard. Cette présomption est assez naturelle parce que, sur cent soldats, quatre-vingt-quinze au moins ont été baptisés dans une église catholique.

Cependant, quand il s'agit d'enterrer un grand nombre de soldats et que cela est possible, un aumônier de chaque culte dit les prières. Citons en exemple cet extrait du *Temps* du 7 décembre 1914 :

« A Verdun, après une bataille meurtrière qui eut lieu dans l'Argonne, il fallut songer à

enterrer les nombreux morts restés sur le champ de bataille. Le sous-préfet et l'autorité militaire estimèrent qu'on ne devait pas procéder à l'enterrement sans aucune cérémonie religieuse. Mais quelles prières devait-on faire dire? On ne peut connaître la religion des morts.

« Le sous-préfet et l'autorité militaire décidèrent d'envoyer ensemble sur le champ de bataille deux prêtres catholiques, un pasteur protestant et un rabbin, tous quatre aumôniers militaires. Quand ils furent parvenus à destination, le rabbin, qui était le plus âgé, fut chargé de prononcer une allocution et une prière commune ; ensuite les prières furent successivement dites en latin par le prêtre catholique, en français par le pasteur et en hébreu par le rabbin. Puis, avant de retourner ensemble à Verdun, ils furent reçus à déjeuner par un curé d'un village voisin du champ de bataille. »

Dans le *Christianisme au XXe siècle,* journal des Églises réformées évangéliques de France, M. le pasteur J. Jezéquel, aumônier militaire, a, d'autre part, raconté comment il fut amené, avec ses collègues protestant et israélite, à inhumer deux soldats catholiques :

« Au bord de la route, un groupe stationne. Nous lui adressons quelques mots de sympathie. En apprenant que ce sont des aumôniers qui passent, quelqu'un s'approche de nous et nous prie de nous arrêter. C'est un officier ; il nous explique qu'avec ses hommes il allait procéder à l'inhumation de deux de leurs camarades mortellement frappés dans la journée. La fosse

est creusée, il nous demande nos prières. Mais les deux braves tombés au champ d'honneur sont des catholiques, comme le sont les camarades groupés autour de leurs cadavres, et nous ne sommes là que deux pasteurs et un rabbin. L'officier insiste quand même pour avoir notre ministère. Tout malentendu écarté, nous nous approchons de la fosse. En quelques mots brefs, l'officier nous présente à ses hommes. « Que « tous ceux qui sont croyants et qui en toute « liberté peuvent s'associer aux prières qui vont « être faites, leur dit-il, mettent un genou en « terre. » Tous s'agenouillent. Alors, dans la nuit, au bord du trou béant qui va recevoir les deux cadavres étendus côte à côte, sous le grondement du canon et le sifflement des balles perdues, la prière qui affirme toutes les espérances, la catholique et immortelle prière s'élève : « Notre Père qui êtes aux cieux... » A son tour, le rabbin prononce la bénédiction : « Loué soit le Seigneur notre Dieu qui vous a « créés avec justice, qui avec justice vous a « soutenus sur la terre, puis retranchés du « milieu des vivants, et qui, avec justice aussi, « conservera le souvenir de vous tous pour « vous relever un jour et pour vous rappeler « à la vie éternelle. »

« Au commandement, les honneurs militaires sont rendus aux morts, puis les corps sont descendus au fond de la fosse. »

Après tant d'anecdotes émouvantes en voici une qui, plus gaiement, montrera aussi les bons rapports existants entre aumôniers. Pendant la mauvaise saison la femme d'un aumônier

protestant envoyait à son mari force effets chauds mais, personne ne tricotant pour l'aumônier catholique qui était très frileux, son collègue protestant lui offrit une partie de ce qui lui était destiné. La femme du pasteur, ayant appris cela, prit l'habitude de tout tricoter en double, afin que son mari pût obliger l'aumônier catholique sans se priver lui-même.

*
* *

La prière du soir au cantonnement. - Une messe à la lisière du bois. - La première Communion du « poilu ».

Dans quelles conditions les aumôniers peuvent-ils officier ? Comment se constitue et se comporte leur auditoire ? Quelques récits choisis au milieu de cent autres qui s'offraient à nous vont en donner une idée :

M. l'abbé Ardant, aumônier à la 29e division, raconte, dans la *Semaine religieuse de Limoges*, « la prière du soir au cantonnement » :

« Qu'elle est émouvante cette prière dans l'église demi-obscure, car nous ménageons nos bougies. Le tambour avait invité, au nom des aumôniers, les hommes cantonnés à P... à venir prier en commun. Dès 5 h. 30, tous les bancs sont occupés. Il faut tasser les nouveaux arrivants jusque sur les degrés du maître-autel. On chante l'*Ave Maria* de Lourdes et on récite le chapelet. Pas de discours ; un aumônier indique

seulement les intentions, mais elles sont si précises, si actuelles, qu'un frisson passe quand elles sont énoncées :

« La première dizaine sera pour les soldats, spécialement pour ceux de notre division, de tel régiment, de tel bataillon, qui viennent de prendre la relève aux tranchées. Il y aura probablement une attaque cette nuit. Qu'ils soient braves ! Que le bon Dieu les protège et écarte d'eux les coups mortels.

« Nous prierons ensuite pour les blessés de notre régiment, spécialement pour ceux que nous avons relevés à tels et tels combats. Puissent-ils guérir et revenir bientôt.

« Et pour les morts au champ d'honneur, particulièrement pour les orphelins, les sans famille, les oubliés, ceux que personne ne pleure, pour qui personne ne prie. La grande famille du régiment doit porter leur souvenir devant Dieu.

« La quatrième dizaine sera pour les mères et les veuves, pour les plus affligées d'entre elles, pour les mères des fils uniques, pour les jeunes veuves de vingt ans dont la vie est brisée ; pour toutes les femmes de France si courageuses, si secourables, si bienfaisantes, qui, à cette heure, l'heure du chapelet, prient pour leurs chers absents.

« Et la cinquième, pour la France, pour celle qui est plus vénérée que toutes les mères, plus aimée que toutes les femmes ; pour la plus grande France, pour la France immortelle qui sera victorieuse demain et qui jouira d'une glorieuse paix. »

*
* *

Le même aumônier décrit comment est occupée sa matinée du dimanche.

« Ce matin, dimanche 11 octobre, levé à 4 heures, départ à 4 h. 45 avec une voiture d'ambulance qui porte notre chapelle de campagne. Nous arrivons à 7 heures au rendez-vous de chasse où l'État-Major nous a demandé une messe. Mon confrère la célèbre devant deux généraux et de nombreux officiers rangés en demi-cercle. Les hussards de l'escorte, descendus de cheval, la bride au bras, suivent aussi l'office auquel l'un d'eux répond. Des chasseurs alpins, des cyclistes, quelques artilleurs, forment le fond du tableau dans une attitude recueillie. Nous avons su plus tard que tout un bataillon d'infanterie serait venu volontiers si nous avions pu retarder quelque peu notre heure. Mais on devait attaquer à 7 h. 30, les généraux voulaient être prêts et nous avions commencé militairement. Pendant la lecture de l'Évangile, une batterie passe avec fracas ; elle va prendre position et bientôt on entend la canonnade.

« Encore une heure de marche et nous arrivons à une ferme ; un régiment d'infanterie qui y cantonne nous a demandé une messe pour ses morts. Hier, les sapeurs ont dressé un autel entre deux beaux arbres, au bord d'une large clairière. Des mottes d'herbe soigneusement taillées forment les degrés. Une toile de tente

prise aux Allemands est tendue sur des pieux et figure l'autel sur lequel nous n'aurons qu'à placer la table de notre chapelle. Des genêts forment le sanctuaire que couronne un arc de triomphe de feuillage. Tout cela est simple, mais de très bon goût. Les sapeurs méritent des éloges que nous ne leur ménageons pas.

« A 9 heures précises, je commence la messe pendant laquelle mon confrère dirige les chants. On chante des cantiques populaires qui prennent un accent tout nouveau sur ces lèvres viriles. Le *Credo* est bien enlevé mais nos troupiers — presque tous méridionaux — chantent surtout avec amour *Prouvençau et Catouli*. A l'Évangile, je leur adresse quelques mots sur la beauté de cette messe militaire, célébrée entre deux combats, à quelques pas des avant-postes, sous la voûte du ciel, avec les arbres de la forêt pour piliers, le soleil comme lampe du sanctuaire et la grosse voix du canon comme orgue d'accompagnement. Les braves soldats qui sont sur la ligne de feu ne peuvent se rendre à l'église. Aussi Dieu veut venir vers eux, au milieu d'eux, par ce beau dimanche d'octobre. Suivent quelques conseils pour la prière, pour l'accomplissement du devoir militaire jusque dans les plus petits détails. Enfin un petit couplet sur le drapeau du régiment. Le colonel, qui eut le bras gauche emporté au Tonkin, pleure à ce passage. Pour les hommes c'est surtout le souvenir des mères, des femmes, des fiancées qui les émeut. Mais tout le monde vibre au seul nom de la « douce France ».

« La messe se poursuit au milieu des chants,

elle est servie par un lieutenant de réserve. Un autre a tenu à communier, malgré l'heure tardive, pour donner le bon exemple à ses hommes. Un troisième, qui est protestant, vient me serrer la main et me remercie d'avoir excité les courages. »

*
* *

Une cérémonie moins fréquente sur le front fut certainement celle que voici :

Un petit soldat du 77ᵉ d'infanterie, Lucien Patron, de la classe 1914, cultivateur de la Marne, a avoué dans la tranchée à un adjudant qui l'a pris en affection son désir de faire sa première Communion. L'adjudant est un chrétien convaincu et instruit qui sert de catéchiste à Lucien Patron et il l'éduque si bien que lorsque l'aumônier, M. l'abbé Fonteneau, de Saint-Pierre de Cholet, diocèse d'Angers, lui fait passer l'examen de rigueur, le petit soldat obtient la note maxima.

On décide que la première Communion aura lieu pendant la première période de demi-repos ; le commandant du bataillon offre un gâteau, le capitaine de la compagnie un tas de friandises.

« Quand j'arrivai à la ferme, écrit l'abbé Fonteneau, l'autel était déjà dressé dans la grange, entouré de faisceaux de fusils ; dans l'étable des bœufs la maîtrise de la compagnie exerçait des chants de circonstance sous la direction d'un sergent-major. Lucien Patron était tout

pimpant, les cheveux bien lisses, les brodequins luisants, la capote brossée, mais il manque à côté de lui son zélé catéchiste, nommé lieutenant la veille et obligé de regagner de suite un autre régiment.

« Pendant que je revêts les habits sacerdotaux, un homme vient me remettre dix-sept francs : « Monsieur l'Aumônier, me dit-il, les « soldats de la section de Patron se sont cotisés « pour lui offrir un souvenir de première Commu-« nion. Voici la somme recueillie; vous serez « juge du souvenir à acheter. » On ne peut plus délicate pensée qui m'a ému jusqu'aux larmes, celle de braves soldats du front, pères ou fils de famille, se concertant d'eux-mêmes avec le plus amical empressement pour gratifier un jeune camarade d'un souvenir de première Communion.

« La messe commença devant toute la compagnie librement réunie. Lucien Patron est à la place d'honneur entouré de ses deux lieutenants. On chante avec entrain les cantiques de la guerre, chants de réconfort et d'espérance :

Oui, nous la reverrons
L'église du village,
Qui couvre d'âge en âge
Nos champs et nos maisons.

. . . .

« Et toute la journée fut de fête pour l'heureux communié. On le mit à la place d'honneur au déjeuner, au milieu des officiers, dans le grand salon de la ferme. Il dut poser avec moi, dans la cour, devant l'appareil photographique, sa

main dans la mienne. On lui promit le prochain envoi d'une médaille d'argent gravée à son nom et d'une chaînette, don de ses camarades, souvenir du grand jour. On lui fit cadeau d'une copieuse boîte de cigarettes françaises, avec mission d'en gratifier à son tour chacun de ses camarades. Il courait joyeux les leur offrir quand je m'apprêtais à regagner le lieu de mon cantonnement. Je crois bien qu'alors je n'ai pas entendu l'arrivée de trois obus qui tombaient, tant mon esprit était occupé de douces et consolantes pensées. »

*
* *

Passons aux services protestants :

Le culte protestant. - La cérémonie de la Cène : « Vous êtes mes amis. »

« Nous arrivons, écrit un aumônier pasteur, à la salle d'école où doit avoir lieu le culte. Une soixantaine de « poilus » s'y pressent, tassés sur les bancs, assis sur la paille, car cette salle est un cantonnement. C'est là que va se célébrer notre culte de Pâques. Je pourrais difficilement vous décrire l'impression que j'ai ressentie là. Plus de vitres, stores tirés pour que nous ayons moins froid ; tout autour de la salle les fusils, les sacs, les cartouchières pendues, toutes rebondies de cartouches ; au tableau noir des dessins primitifs et guerriers ; dans un coin un clairon — un clairon qui a peut-être sonné

la charge, l'horrible et magnifique hallali au gibier humain !... Puis tous ces hommes, sérieux, graves, mais aux bonnes figures ouvertes et au regard mâle et décidé, sous le hâle et la broussaille des barbes hirsutes, ces hommes qui sont des paisibles, des bonnes gens, et qui sont aujourd'hui des braves, des héros inconnus peut-être, ces hommes qui ont tiré avec ces fusils, chargé avec ces baïonnettes, tué et embroché aux appels de ce clairon..., ce cadre où nous allons parler du Vainqueur de la mort, où nous allons communier !... C'est unique et poignant comme contraste. Avant le culte l'aumônier distribua des objets divers reçus par lui : chemises, caleçons, papier à lettre, enveloppes, crayons, porte-plume, tabac, pipes... Voici l'heure du culte ; les quatre cinquièmes de l'auditoire sont catholiques, mais tous écoutent avec recueillement. Plusieurs officiers dont un lieutenant de M... Nous chantons, nous chantons beaucoup, et le service se poursuit... *** prend la parole, puis c'est la communion... Je termine par la prière. Quel souvenir je garderai de cette heure !... »

Un officier protestant décrit la cérémonie de la Cène sur le front :

« Je vais retrouver l'aumônier venu ce matin, au passage, pour causer avec moi. Il y a service et Sainte-Cène.

« Après quelques recherches, je trouve la grange indiquée, avec mille courants d'air, triste, nue. Une petite table dans un coin. Des soldats qui arrivent, très graves, l'un après l'autre. La cérémonie commence. Quelques mots sur ce texte :

« Vous êtes mes amis ! » scandés par les détonations de nos 75 et des sifflements sinistres. Il faut un effort de volonté pour se recueillir. Enfin, la Sainte-Cène. Sur environ cinquante auditeurs, la moitié y a participé ! Cérémonie touchante par sa simplicité ! Deux verres, un bidon de poilu, une assiette de morceaux de pain de troupe. On avait froid, l'eau tombait par les gouttières, les sifflements et les éclats d'obus augmentaient. C'était émotionnant. J'ai été heureux, et beaucoup de soldats avec moi, de cette heure de culte. »

On a remarqué la présence de catholiques aux services protestants. Plutôt que d'être privés de la parole de Dieu, des soldats catholiques n'ayant pas d'office de leur culte à proximité ont accompagné leurs camarades protestants.

Bien entendu le même phénomène se produit pour les cérémonies catholiques ; souvent des protestants et même des israélites y assistent et se tiennent avec une décence irréprochable.

Les aumôniers savent ces particularités et évitent avec un tact parfait, dans les discours adressés à leur auditoire, tout ce qui pourrait froisser des braves gens prêts à faire le sacrifice de leur vie à la Patrie commune.

*
* *

La dernière Confession.

Terminons par ce récit d'un prêtre brancardier paru dans le journal *La Croix*. Le prêtre appelé pour un soldat criblé de balles à la poitrine et au ventre, fait mettre le

brancard à terre et confesse le pauvre garçon en pleine fusillade, puis on gagne l'hôpital où il n'y a plus qu'un seul lit libre, près de blessés allemands.

« Depuis ce moment, écrit le prêtre, il ne voulut plus que je le quittasse. Il pressait le crucifix sur sa poitrine et me disait :

« Oh ! comme le bon Dieu est bon de m'avoir « fait rencontrer un prêtre avant de mourir ! « Merci, mon Père, oh merci ! »

« Puis il reprenait :

« Pensez-vous que je puisse aller au ciel ?

« — Mais oui, mon petit, tu vas y aller... et « tout droit.

« — Oh comme cela me fait du bien... Mais « pour aller au ciel que faut-il faire encore ?

« — Rien, mon ami ! Tu as déjà fait suffisam- « ment. Le bon Dieu ne t'en demande pas davan- « tage. Allons, repose-toi. Dors !... »

« Mais lui ne voulait pas de ça. Il sentait venir la mort. Il voulait l'attendre les yeux ouverts, la regardant bien en face.

« Que faut-il dire au bon Dieu pour lui faire « plaisir ?

« — Dis-lui que tu l'aimes et que tu acceptes sa « volonté sainte, quelle qu'elle soit.

« — Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, répétait-il.

« — Fais-lui le sacrifice de ta vie pour la « France, pour tes camarades, pour ta famille et « tes amis.

« — Oh ! oui, mon Dieu, je vous la donne ma « vie, de tout mon cœur ! »

« A ce moment-là, il reçut avec empressement

le sacrement d'Extrême-Onction que je lui avais proposé. Alors épuisé, il me pressait les mains, il couvrait de baisers le crucifix de plâtre que je lui avais fait passer.

« Oh ! lorsque je serai au paradis, comme je « vais prier le bon Dieu pour vous, qui m'avez « rendu le plus grand service que je pouvais « désirer. Comme vous êtes bon de rester à côté « de moi ! Là-bas, il en est qui pensent à moi, qui « prient pour moi !... Vous les remplacez, vous « êtes mon père, ma mère, mes frères !... Oh ! « restez là ! Ne m'abandonnez pas. Ne me laissez « pas mourir seul. »

« Pendant ce colloque les blessés de la salle étaient recueillis, hypnotisés en quelque sorte par la grandeur et la sainteté du cher mourant qui allait quitter la terre dans toute la splendeur et la beauté de sa jeunesse ; les Allemands eux-mêmes étaient émus jusqu'aux larmes. Ils s'étaient découverts et gardaient un silence recueilli.

« Dites, mon Père, je voudrais vous demander « une faveur, mais c'est tellement vous demander « der que je n'ose pas...

« — Parle, mon petit ; tu es mon frère, mon « frère que j'aime de tout mon cœur. Entre nous « deux, il ne doit pas y avoir de gène : cela me « ferait de la peine. Parle ! Et si je le puis, je te « l'accorde d'avance, ce service. Cela me ferait « tant plaisir !

« — Eh bien, si vous le permettez, je voudrais « vous embrasser... et que vous m'embrassiez « aussi vous-même... pour ma mère ! »

« Me penchant alors sur lui, je lui donnai ce

baiser « maternel » qu'il réclamait si tendrement. Lui me pressa sur sa poitrine meurtrie et doucement, j'allais dire religieusement, m'embrassa pour sa mère !

« Au revoir, au ciel », me dit-il.

« La vie s'en allait. Il s'endormit paisiblement, ayant repris sa respiration régulière quoique très faible ; dix minutes après, mon cher petit frère rendait le dernier soupir sans que personne s'en aperçût. »

*
* *

Quelques figures d'aumôniers.

Nous allons maintenant montrer quelques types particulièrement sympathiques d'aumôniers militaires :

Relevons, dans l'*Écho Paroissial de Saint-Hilaire de Niort,* sous la signature d'un caporal-infirmier, M. J. Bellouard, un fort joli portrait de l'abbé Henri d'Orgeval, fait chevalier de la Légion d'honneur pour avoir « contribué à maintenir au plus haut degré le moral de la troupe avec laquelle il est continuellement, en lui inspirant la plus grande admiration ».

« Notre aumônier s'appelle M. d'Orgeval. Dans le civil, il est missionnaire diocésain de Paris. Il porte lunettes. Sa barbe, on dirait la barbe d'Aaron ; elle grisonne mais légèrement encore, et s'en va en deux pointes, au souffle du vent sur les hauteurs ou sous les bois de

Lorraine. Il porte le bonnet de police noir aux trois galons dorés. C'est un coureur de routes, qui connaît par cœur tous les coins, tous les sentiers, tous les gourbis de la forêt. On le voit souvent et on ne trouve jamais le voir trop.

« A pied, avec un bout de bois des taillis qui lui sert de canne, ou à cheval, trottinant d'une allure fort ecclésiastique, d'instinct, quand on l'a deviné, on s'arrête, on ralentit le pas pour se donner le plaisir de son bon sourire. Nos soldats l'aiment beaucoup. Les conférences qu'il a données ont fait des salles combles. Tous nos gaillards ne sont pas ses clients ; mais il est pour tous l'ami dont on n'évitera pas la rencontre et dont on est fier de serrer la main virile.

« Les jours de combats, escarmouches ou grandes secouées, il est épatant. « Il se démène « comme un diable », disent les types. Oui, un diable, mais qui aime le bon Dieu, les âmes avec lui ; un diable qui est un héros et un saint.

« Les balles lui ont souvent caressé l'oreille et je sais une route et des sentiers sous forêt où les obus, à droite, à gauche, devant, derrière, lui barraient le chemin, le forçaient à s'étendre dans le fossé et à courber l'échine. Il attendait, repartait en avant quand même. Les blessés d'abord ! Arriver jusqu'à eux coûte que coûte.

« Oh ! ce soir récent d'une dure bataille, quand il revenait, conduisant le défilé navrant des blessés qui marchent ! Les autres, les grands blessés qu'on met sur brancards et qu'on remue avec la suprême délicatesse, il les avait tous

consolés, tous préparés, et ils restaient là-bas, au hameau voisin, dans une grange, anxieux, tandis que les brancardiers s'en allaient à eux. Lui sauvait ce qu'il pouvait. C'était bien l'amour en tête de la misère. Ces choses-là se regardent silencieusement, dans une religieuse admiration. Seulement après, on s'en souvient. Quand ceux qui passaient, cette nuit-là, la tête bandée, le bras en écharpe, auront vieilli, ils parleront de celui qui priait à leurs côtés et n'interrompait son oraison muette que pour murmurer les mots d'espoir. Les blessures laissent leur trace et le nom de l'aumônier ne sera pas séparé du nom douloureusement cher du village où on tomba, quand surtout sa pitié fut la première à s'incliner sur la plaie pas encore pansée.

« La récompense humaine est venue. L'abbé d'Orgeval a maintenant la croix de la Légion d'honneur. Fête de paix, un jour de calme tout autour. Des bataillons étaient là, baïonnette au canon ; après des colonels, des commandants, des lieutenants, héroïques eux aussi et payés de leur vaillance, il vint ; il entendit le bref discours ému du général, il reçut ce baiser fraternel et vigoureux qui est le baiser de la France aux fils dont elle est fière, et, sur sa poitrine, il vit s'épingler la croix. Il rayonnait, pâle, le cœur battant fort. Au retour les soldats, eux dont le témoignage collectif vaut mieux encore que l'éloge d'un chef, disaient : « L'aumônier ne l'a « pas volée, sa croix. Celui-là l'a méritée ! »

« L'autre jour, comme je lui présentais mes sentiments profondément sincères, j'éveillais de vieux souvenirs : « Vous vous rappelez,

« Monsieur l'aumônier, quand vous me disiez
« qu'il serait beau pour vous de mourir, que
« votre mort ferait plus de bien religieux aux
« régiments que tous les discours du monde...
« En attendant, vous avez la croix. Elle aussi
« fait bien et elle fait du bien ! » Il sourit et, tout simplement, en me serrant la main :
« Oui, je suis content... Comme Dieu voudra.
« Mon sacrifice est fait ! »

*
* *

Le pasteur Jacques Paunier, de Paris, docteur ès lettres et directeur de petit séminaire, avait déjà fait comme aumônier les campagnes du Tonkin et du Maroc. Parti comme aumônier militaire, il se trouvait à Lunéville quand, le 22 août 1914, la ville fut prise par les Allemands. Il donna plusieurs fois, en ces tristes circonstances, la preuve du sang-froid auquel peut arriver un homme qui ne craint rien, pas même la mort.

L'ennemi a annoncé que les rues devaient être désertes à huit heures du soir, tout habitant rencontré plus tard risque la fusillade. Néanmoins le premier soir de l'occupation, dès sept heures, alors que beaucoup de gens sont encore dans les rues, le pasteur Jacques Paunier voit une patrouille qui sort.

Il met son mouchoir au bout de sa canne, va

au-devant de la patrouille et montrant à l'officier sa montre : « Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'est que sept heures. — Il est huit heures en Allemagne. — Pardon, nous ne sommes pas en Allemagne et, de bonne foi, bien des gens sont encore dehors. — Écartez cet homme. » La courageuse démarche n'en eut pas moins un résultat, le lendemain la patrouille ne commença qu'à huit heures sa sinistre tournée.

Un jeune éclaireur de quatorze ans, accusé d'avoir porté une lettre aux Français, fut fusillé et le cadavre laissé devant la gare pour servir d'exemple. Le pasteur Paunier se joignit à un curé de la ville pour demander à l'autorité allemande que le pauvre enfant pût être enterré et qu'un tel spectacle ne fût pas imposé aux parents. Mais les Allemands restèrent inexorables.

Quand ses blessés furent emmenés en Allemagne, le pasteur Paunier se fit autoriser à les suivre. Mais, dès le début du voyage, on le sépara des blessés français pour le mettre dans un convoi de blessés allemands où il n'avait que faire.

Arrivé à destination, comme il cherchait des provisions, n'ayant rien eu à manger depuis trente-six heures, il fut, quoique parlant fort bien l'allemand, mais parce que le bruit de la présence d'un Français s'était répandu, entouré et houspillé. Conduit au poste, dévêtu et interrogé avec deux baïonnettes sur la poitrine, il eut le courage de dire : « J'ai tant dans mon porte-monnaie, s'il y manque un pfennig, vous

êtes des voleurs ! » Ses papiers étaient fort heureusement en règle et le pasteur fut relâché.

Revenu en France avec le personnel de son ambulance, le pasteur Paunier est retourné aussitôt sur le front.

*
* *

L'aumônier dont il s'agit à présent, M. l'abbé Lestrade, ne s'occupe pas seulement du bien spirituel des soldats. Son collègue, M. l'abbé Bondal, curé de Murois, qui l'a vu à l'œuvre, raconte dans l'*Avenir du Puy-de-Dôme* comment il cherche également leur bien matériel :

« On préconise à juste titre le réchaud du soldat. Un de nos chers aumôniers, qui fait l'admiration de tous, officiers et soldats, M. l'abbé Lestrade, a déjà, depuis longtemps, résolu le problème. Après s'être procuré une quantité considérable d'alcool, plusieurs hectolitres, il a installé une véritable petite usine qui fonctionne à merveille dans son cantonnement. Il fait ramasser soigneusement dans tous les cantonnements du secteur les boîtes de conserve vides, dites boîtes de singe ; elles lui arrivent ainsi par centaines.

« Quelques hommes ont vite fait de transformer ces boîtes en récipients avec couvercle et support de chauffage où l'on coule l'alcool solidifié, préparé scientifiquement dans une lessiveuse *ad hoc*.

« A chaque passage des compagnies partant pour la relève des tranchées, ces réchauds, parfaitement conditionnés et très pratiques, sont largement distribués aux hommes qui sont ainsi assurés d'avoir des boissons et des aliments chauds pendant tout le temps de leur séjour sous terre, car ces réchauds peuvent brûler plusieurs heures. Aussi faut-il voir nos braves poilus réclamer leur « fourneau » et rapporter les boîtes vides.

« Mais l'aumônier songe à tout, il est passé « blanchisseur major » ! Beaucoup de nos soldats n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils reçoivent un paquet du pays, que de changer de linge, et la plupart du temps, n'en ayant que faire, ils jettent la chemise usagée avec ses locataires. Notre abbé, qui n'est pas auvergnat pour rien, fait ramasser le linge ainsi abandonné et, après l'avoir fait lessiver sérieusement, peut ainsi distribuer du linge propre aux hommes qui en ont besoin. Il est la providence du régiment. Déjà cité à l'ordre du jour pour son imperturbable courage sur les champs de bataille, il a été baptisé l'Invulnérable. Plusieurs officiers m'ont raconté des actes de véritable héroïsme accomplis simplement par lui, son chapelet au bras, allant relever les blessés, absolvant les mourants, sous une grêle de mitraille, avec un calme et un sang-froid qui soulevaient l'admiration. »

*
* *

La mort du pasteur Meschinet de Richemond, - du rabbin Abraham Bloch, - du Père Véron, - du Père Édouard.

Et maintenant nous allons voir comment savent mourir eux-mêmes ceux qui ont pour ministère de préparer les autres à la mort.

D'abord un pasteur protestant, M. Adolphe Meschinet de Richemond, aumônier du corps d'armée des troupes coloniales.

Il se trouvait au poste de secours établi pendant le combat dans une maison de village et apportait ses consolations aux blessés. La canonnade faisait rage, mais infirmiers, majors, aumôniers n'en continuaient pas moins impassibles leurs fonctions quand, tout à coup, une « marmite » éclata devant la porte du poste. Un éclat entrant par la fenêtre atteignit M. de Richemond, qui s'affaissa et demeura étendu, incapable de se relever.

Comme on s'empressait autour de lui et que les médecins voulaient le faire évacuer immédiatement, le pasteur s'y refusa disant que d'autres avaient été blessés bien avant lui et qu'il fallait, par conséquent, s'occuper d'eux tout d'abord. Mais le voyant très sérieusement touché, le médecin-major passa outre aux protestations de M. de Richemond et le fit transporter à l'ambulance la plus voisine.

L'éclat d'obus avait atteint la colonne verté-

brale et un poumon, toute la partie inférieure du corps était paralysée, malgré tout M. de Richemond garda, pendant des souffrances qui durèrent dix jours, une sérénité inaltérable. La mort fut chrétienne comme fut chrétienne la résignation de Mme de Richemond accourue au chevet de son mari. « Malgré l'affreuse amertume de la séparation, a dit un témoin de ses derniers moments, on sentait bien qu'il ne s'agissait que d'une séparation momentanée. Celui qui partait comme ceux qui restaient avaient la certitude du revoir dans l'éternité. »

Il fut l'objet de cette belle citation à l'ordre du jour de l'armée :

Adolphe Meschinet de Richemond, pasteur protestant au groupe de brancardiers de corps :

A assuré son ministère avec un dévouement remarquable, n'hésitant pas à se porter aux endroits les plus exposés pour encourager les hommes. Grièvement blessé par un éclat d'obus, le 5 février, est mort des suites de ses blessures.



Dans la matinée du 29 août avait eu lieu dans les Vosges, entre les villages de Taintrux et de Saulcy, un terrible combat. L'après-midi le corps de brancardiers de la 58e division de réserve s'avançait avec ses aumôniers, dont le grand rabbin de Lyon, M. Abraham Bloch, pour recueillir les blessés.

En même temps défilait sur la route un batail-

lon d'alpins repéré bientôt par une batterie allemande, mais, dès les premiers coups de canon, le bataillon *s'évanouissait* dans un bois voisin, selon l'expression d'un brancardier, témoin oculaire, ne laissant sur place qu'un seul blessé. Alors, dans son dépit, la batterie ennemie dirigea son feu sur la formation sanitaire qui enlevait cent cinquante blessés dont une quarantaine d'Allemands, recueillis provisoirement dans une ferme, pour les transporter à l'ambulance. Huit brancardiers et l'aumônier israélite furent tués.

Les circonstances particulièrement belles de la mort de M. Abraham Bloch ont été racontées par le Père Jamin, jésuite et aumônier au 14e corps d'armée, dans une lettre adressée au Docteur A. Chuvain, de Lyon.

En quittant la ferme un blessé, prenant M. Abraham Bloch pour un prêtre catholique, lui demande un crucifix à baiser ; le rabbin se mit aussitôt en quête d'un crucifix, le trouva et l'apporta au blessé qui y appliqua ses lèvres avec dévotion. « C'est après avoir accompli cet acte de charité, écrit le Père Jamin, que M. Bloch est sorti de la ferme accompagnant un autre blessé jusqu'à la voiture de la Croix-Rouge la plus proche. Un obus l'a atteint près de la voiture où ce blessé venait de monter. »

Abraham Bloch eut une cuisse emportée, il survécut un quart d'heure, mais, croit-on, sans connaissance, partant sans souffrance. Il ne dit qu'une parole : « J'ai soif. »

Par les soins de son coreligionnaire, le capitaine Helbronner, les restes de l'héroïque rabbin

furent inhumés dans le cimetière israélite de Saint-Dié. Ses collègues catholique et protestant, le Père Jamin et le pasteur Victor Rivet, assistaient à la cérémonie.

*
* *

Entre tant de prêtres catholiques français et belges martyrisés par les Allemands, le Père Véron mérite une place ici, car c'était un aumônier volontaire.

Le récit que nous allons faire des insultes et des tortures qui lui furent infligées par la soldatesque du Kaiser est rigoureusement exact. Nous avons eu sous les yeux la relation écrite par son compagnon d'infortune, M. l'abbé Ch. Prieur, curé de Villers-Saint-Frambourg (Oise), qui, autre aumônier volontaire, put échapper à la mort et l'assister jusqu'à ses derniers moments. Cette relation nous a été obligeamment communiquée par M. François Veuillot.

En compagnie de l'abbé Prieur, le Père Véron, aumônier général des Cercles catholiques d'ouvriers, était dirigé le 28 août sur Laon pour être affecté à l'aumônerie de la 21e division d'infanterie. Mais ils errèrent vainement pour retrouver leurs formations, en raison du désarroi causé par la retraite de l'armée française.

Enfin, après deux jours de marches et contremarches sans succès, les abbés Véron et Prieur étaient arrêtés par les Allemands en sortant de Crépy-en-Valois. Comme Villers-Saint-Frambourg, dont il était curé, était situé à peu de

distance, l'abbé Prieur eut l'idée d'exhiber un permis de circuler signé de son maire. « Vous, pas passer, répondirent les Allemands, iriez dire à vos troupes où nous sommes, vous espions. » Qu'aurait-ce été si les deux prêtres avaient avoué qu'ils cherchaient, en effet, à rejoindre notre armée ; ils convinrent donc de cacher leur qualité d'aumôniers militaires.

« Partout, dit l'abbé Prieur, nous avons été montrés aux troupes comme une *ménagerie*, comme un riche butin. Partout c'était la joie délirante, les poings menaçants. Beaucoup d'Allemands s'adressaient de préférence aux prêtres : « Oh ! Pastor, Pastor katholik !... » Et les injures, les coups de pied et de crosse de pleuvoir. L'abbé Véron disait son chapelet pour remplacer le bréviaire qui lui avait été pris ; on le lui arracha. En deux circonstances des officiers intervinrent pour obliger les soldats à respecter les prêtres et à rapporter leurs chapeaux qu'ils avaient piétinés, mais, sitôt les officiers partis, les soldats gardant le convoi devenaient plus féroces. »

Ils allèrent ainsi jusqu'auprès de Meaux, mais à cet endroit la retraite des Allemands commençait. Les prêtres n'en furent que plus maltraités. « C'est la faute à Pastor ! » répétaient les Allemands en les frappant.

Comme nourriture, ils n'obtenaient que de l'eau et des pommes de terre crues ramassées dans les champs. Parfois les soldats français prisonniers recevaient des troupes allemandes qu'ils croisaient un peu de pain et de chocolat, mais ceux qui donnaient ainsi répétaient tou-

jours le même mot : « Nicht Pastor. » Rien aux Curés ! Une fois l'abbé Prieur parvint à se rapprocher des prisonniers qui lui remirent du chocolat, il voulut en passer à l'abbé Véron qui marchait derrière, il en fut empêché à grands coups de pied.

Au bout de quatre jours de ce traitement le malheureux abbé Véron était à bout de forces, il tomba sur la route mais fut, à coups de botte, contraint de se relever, privé de son sac, de sa ceinture, de son chapeau et, chose plus dure encore, car il était myope, de son lorgnon.

A quelques pas de là la colonne fait halte, en face d'un petit café dont le patron se met à pleurer en voyant l'état dans lequel se trouve l'abbé Véron. Il obtient du sergent qui commande l'autorisation de lui donner un peu de vin, et le sergent, sans doute pour se payer de sa bonne action, prend aux deux ecclésiastiques leurs montres, leurs porte-monnaie et leurs portefeuilles.

Le lendemain, l'abbé Véron tomba encore d'épuisement sur la route, mais la soldatesque eut beau le frapper, il ne se releva point ; bon gré mal gré il fallut le hisser sur un cabriolet car ses jambes refusaient tout service.

Cependant son compagnon était resté dans la colonne de prisonniers. Arrivé à Saint-Quentin-Louvry (Aisne), il fut appelé par le sergent qui le conduisit jusqu'à l'abbé Véron affalé sur des orties qui recouvraient un tas de pierres et de tessons de bouteilles. « *Pastor Kapout !* », fit cette brute en éclatant de rire.

L'abbé Véron n'était pas encore mort, l'abbé

Prieur réussit à le transporter sur un lit où il le veilla une dernière nuit ; des soldats insultaient ce pauvre prêtre qui agonisait, la sentinelle faisait le geste de l'achever à coups de baïonnette. Un médecin-major allemand déclara en français devant lui, sans aucun ménagement, qu'il était perdu.

Resté seul avec l'abbé Véron, l'abbé Prieur lui donna l'absolution et lui demanda s'il pardonnait. « Tout et à tous, comme l'a fait Notre-Seigneur », répondit immédiatement le mourant. Au matin du 8 septembre, l'abbé Véron expirait.

« Il est mort saint et martyr, déclare l'abbé Prieur en terminant son récit. Il est enterré à Saint-Quentin-Louvry au pied de l'église. Qu'il y repose en paix et prie pour nous et pour la France ! »

Le R. P. Édouard, capucin de la province de Toulouse, avait ajouté à son ministère d'aumônier l'office d'enterrer les morts sur le champ de bataille, avec quatre zouaves qui furent cités pour ce fait à l'ordre du jour, car les Allemands les canonnaient pendant leur pieux travail. Tué le 22 avril, le R. P. Édouard a été l'objet de la citation suivante :

A fait preuve des sentiments les plus élevés et du plus parfait mépris de la mort, en portant le secours de son ministère aux mourants et aux blessés jusque dans les tranchées de première ligne, sous un bombardement des plus violents.

*
* *

Quelques pages du livre d'or de l'aumônerie militaire.

Nous ne saurions mieux conclure qu'en extrayant du *Journal Officiel* quelques-unes des citations à l'ordre du jour ou quelques-uns des motifs de décoration de la Médaille militaire ou de la Légion d'honneur, pris au hasard, car comment faire un choix entre tant d'héroïsme? On se souvient d'avoir lu plus haut l'ordre du jour qui honora la mémoire du pasteur aumônier de Richemond tué glorieusement à l'ennemi.

1° Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Abbé Benjamin Cabanel, aumônier militaire, groupe de brancardiers d'une division :

S'est fait remarquer par sa conduite et son dévouement dans tous les combats depuis le début de la campagne. Exerce l'action la plus bienfaisante et la plus entraînante par sa foi patriotique. Vient de se signaler à nouveau par son courage en allant visiter les tranchées et soigner les blessés au milieu d'un violent bombardement.

Abbé Le Helleco, aumônier volontaire (professeur au collège Saint-Martin, à Rennes) :

Dévouement inlassable près des blessés et une blessure grave reçue en leur portant secours.

Abbé Louis Tessier, aumônier au groupe de brancardiers de la 7e division :

Titulaire depuis 1907 d'une médaille d'honneur pour avoir sauvé quatre personnes au cours des inondations de Mamers, a fait preuve en maintes circonstances du plus grand courage et du plus grand dévouement sur le champ de bataille, a été blessé au bras par un éclat d'obus ; n'en a pas moins continué son service, qu'il a repris le lendemain.

2° Décorations de la Médaille militaire :

Abbé Rémy Thinot, aumônier :

Étant allé dans la tranchée au moment d'une attaque, pour l'accomplissement de son ministère, y a été frappé mortellement pendant qu'il se portait au secours des soldats ensevelis sous les débris d'une explosion de mine et qu'il exhortait les hommes à faire leur devoir.

Abbé Régent, aumônier au groupe de brancardiers de corps du 1er corps d'armée :

Donne depuis l'entrée en campagne l'exemple de l'énergie, du sang-froid et du dévouement, sans souci du danger et de la fatigue, se prodigue de jour et de nuit pour rechercher les blessés et leur porter jusque sur la ligne de feu ses soins et ses consolations.

Abbé Vitel, aumônier au 33e d'infanterie :

Pendant un long séjour dans un poste particulièrement dangereux, non content de prodiguer ses soins et son secours moral aux blessés du régiment, d'ensevelir pieusement ceux qui avaient été mortellement frappés, n'a cessé de circuler dans le cantonnement perpétuellement bombardé, pour apporter dans les autres postes de secours l'aide de ses bras et ses plus douces consolations, donnant à

tous un merveilleux exemple de zèle, de courage et d'amour fraternel.

Abbé Kerespert, aumônier militaire de la 4e division d'infanterie :

Le 29 septembre, prévenu qu'un lieutenant était grièvement blessé dans un village, n'a pas hésité à s'engager sur une route où sifflaient les balles et, escorté d'un seul chasseur, a réquisitionné une voiture et ramené cinq blessés graves.

3° Citations à l'ordre du jour de l'armée :

D'abord le doyen des aumôniers :

Abbé Malaurie, aumônier militaire (du diocèse d'Alger) :

Faisant fonctions d'aumônier militaire au groupe divisionnaire de brancardiers de la 45e division, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1889 ; malgré ses 71 ans n'a pas hésité à affronter les fatigues et les dangers d'une campagne : aumônier du groupe des brancardiers depuis le début de la guerre, exerce son ministère avec le plus grand dévouement et se prodigue sans compter auprès des blessés et des malades dans les ambulances.

Abbé Marcel Souris, aumônier titulaire de la 3e division du corps d'armée coloniale :

Depuis le début de la campagne marche avec la 3e division et participe au relèvement des blessés ; à maintes reprises, sous le feu de l'ennemi, en particulier à la suite des combats de décembre et février, s'est distingué par son calme et son dévouement absolu, apportant aux blessés l'assistance de son ministère en même temps qu'il aidait à leur donner les premiers soins.

Abbé Sahut, aumônier (curé de Saint-François, à Montpellier), Costay, brigadier, et Jeanjean, conducteur au groupe des brancardiers de corps :

Le 2 décembre, prévenu que trois blessés ne pouvant marcher se trouvaient bien avant du poste de secours vers la ligne de feu, mais qu'il y avait grand danger à aller les chercher, l'abbé Sahut se porta en avant pour aller les secourir, suivi spontanément par le brigadier Costay et le conducteur Jeanjean. Sous les balles dont quelques-unes ricochèrent près d'eux sur la route, ils procédèrent au chargement des blessés qu'ils ramenèrent vers l'arrière.

Abbé Joseph Fourneau, aumônier du 95ᵉ régiment d'infanterie territoriale :

Aumônier volontaire, se signale par un dévouement absolu de tous les instants ; a relevé sous un feu meurtrier le médecin-major grièvement blessé de son régiment.

Abbé Lemasson, aumônier au 25ᵉ régiment d'infanterie (vicaire à Saint-Jacut-de-la-Mer, diocèse de Saint-Brieuc) :

Apprenant qu'une attaque avait lieu à Blangy s'est rendu spontanément et au plus vite sur la première ligne où il n'a cessé de se tenir sous un feu violent, encourageant les soldats et prodiguant ses soins aux blessés.

LES ECCLÉSIASTIQUES-SOLDATS

INFIRMIERS ET COMBATTANTS

La mobilisation et le Clergé. - Missionnaires et religieux. - Les engagés volontaires.

Pour la première fois dans l'histoire les aumôniers autorisés à accompagner les armées ne devaient former qu'une infime minorité parmi les ecclésiastiques qui, en fait, se trouveraient au milieu de nos soldats à toute heure et dans les formations les plus diverses. Pour mieux faire comprendre cette situation si particulière, rappelons ce que les diverses lois militaires, édictées sous la troisième République, contenaient à leur égard :

La loi du 27 juillet 1872 (loi de cinq ans) n'astreignait à aucun service les ministres des trois cultes reconnus par l'État (culte catholique, culte protestant, culte israélite).

La loi du 15 juillet 1889 (loi de trois ans) posa le principe du service obligatoire pour tous. Les ecclésiastiques y furent donc soumis, mais, comme les étudiants des Facultés, les élèves de plusieurs grandes écoles, les orphelins de père, les aînés de sept enfants, etc., ils n'accomplirent qu'une seule année de service et furent, en outre, versés de droit dans les corps d'infirmiers.

Cette double disposition ne jouait que pour les jeunes gens devant appartenir au clergé paroissial. Les jeunes gens se destinant à entrer dans les

ordres religieux catholiques n'avaient comme tels aucune dispense et faisaient trois ans de service armé. Mais beaucoup, en tant qu'étudiants des Facultés, n'accomplirent qu'un an de service.

La loi créait, dans l'armée, une nouvelle catégorie : les hommes du service auxiliaire, inaptes au service armé, mais que l'autorité militaire pouvait verser à son gré soit dans les formations sanitaires du territoire, soit dans ses diverses administrations.

La loi du 21 mars 1905 (loi de deux ans) décida que le service serait pour tous, non seulement obligatoire, mais de même durée. Comme les autres dispensés de la loi précédente, tous les ecclésiastiques durent accomplir deux ans de service armé : « les curés sac au dos ! ». Cependant certains commandants de corps dirigeaient de préférence les élèves ecclésiastiques dans les formations d'infirmiers, une fois l'instruction militaire de ceux-ci terminée. Rien ne les y obligeait, rien non plus ne les en empêchait.

A partir de l'application de cette loi, les hommes du service auxiliaire furent appelés comme les autres à la caserne.

Enfin vint la loi du 7 août 1913 (loi de trois ans). Comme les autres citoyens les ecclésiastiques passent trois ans à la caserne et sont mobilisables jusqu'à 48 ans révolus.

De tout ceci, lors de la déclaration de guerre, il résultait :

1° Que les ecclésiastiques des classes 1887 et 1888 régis par la loi de 1872 n'étaient pas mobilisables.

2° Que les ecclésiastiques à partir de et y compris la classe 1889, n'étant ni exemptés

ni réformés devaient répondre à l'appel de leur classe.

3° Que, parmi ces ecclésiastiques, ceux qui étaient d'une classe antérieure à 1906 et avaient appartenu au clergé paroissial devaient être employés obligatoirement dans les corps d'infirmiers.

4° Que les autres ecclésiastiques d'une classe antérieure à 1906 pouvaient être versés, au gré de leurs chefs, soit dans des corps d'infirmiers, soit dans les combattants.

5° Que tous les ecclésiastiques appartenant à la classe 1906 ou à des classes postérieures, qu'ils aient ou non appartenu au clergé paroissial, se trouvaient également, au gré de leurs chefs, soit parmi les infirmiers, soit parmi les combattants.

6° Que tous les ecclésiastiques versés dans le service auxiliaire suivaient les convocations de leur classe pour être affectés soit aux formations sanitaires du territoire, soit à tout autre emploi destiné aux services auxiliaires.

Aussi, dès le début de la guerre, les services des églises, des temples et des synagogues se ressentirent-ils gravement de la mobilisation. Chez les catholiques, dans les paroisses urbaines, il ne restait plus à la fin d'août 1914 que deux prêtres où il y en avait cinq d'habitude, quatre ou cinq là où il y en avait dix ; les communautés religieuses d'hommes perdaient au moins la moitié de leurs membres ; les grands séminaires se dépeuplaient dans la proportion de soixante à quatre-vingts pour cent. Des

milliers de paroisses de campagne se trouvaient privées de leur unique pasteur et les ecclésiastiques étaient obligés de desservir deux, trois, quatre paroisses, même parfois davantage. Même situation pour les communautés protestantes ou israélites.

Et cette pénurie ne faisait que s'aggraver au fur et à mesure que, d'une part, l'autorité militaire appelait les classes les plus anciennes, et que, d'autre part, la revision à laquelle étaient soumis les réformés faisait passer un certain nombre d'entre eux dans les services armé ou auxiliaire.

Voici le chiffre des ecclésiastiques mobilisés dans certains diocèses de France, à la fin du premier trimestre de 1915 :

Agen 200, Annecy 250, Arras 350, Auch 175, Autun 302, Avignon 70, Belley 300, Besançon 340, Blois 115, Bourges 227, Cahors 230, Cambrai 342, Clermont 227, Digne 120, Grenoble 312, La Rochelle 175, Le Puy 240, Lille 350, Limoges 230, Lyon 450, Mende 164, Montpellier 89, Moulins 118, Orléans 190, Paris 450, Poitiers 270, Rouen 220, Toulouse 300, Valence 180, Vannes 400, Versailles 239.

Chez les protestants on pouvait compter plus de six cents pasteurs mobilisés sur les onze cents environ qui existent en France ; chez les israélites trente rabbins sur quarante.

* * *

Il n'y eut pas que les ecclésiastiques habitant la France qui répondirent à la mobilisation.

Les missionnaires des contrées les plus lointaines, du Levant, de la Chine, du Japon, de l'Océanie revinrent, le plus vite qu'il leur fut possible, car certains, perdus parmi des peuplades à moitié sauvages, n'apprirent la guerre que deux ou trois mois après sa déclaration. Pas un, en tout cas, ne manqua par sa faute. A Marseille, les paquebots faisant le service de Constantinople, des côtes d'Asie, des grands océans ramenaient à chaque voyage quarante, soixante, quatre-vingts religieux répondant à l'appel de leurs classes. Il en fut de même pour les pasteurs et rabbins en mission hors de France.

Le clergé catholique eut une catégorie de retours particulièrement touchants : ce furent les religieux appartenant à des ordres dont l'existence n'avait pas été reconnue par l'État lors de l'application de la loi sur les congrégations (loi du 1er juillet 1901) et qui avaient dû en conséquence s'exiler à l'étranger pour continuer de suivre leurs vœux monastiques. D'Amérique, d'Angleterre, de Suisse, de Belgique, d'Espagne, ils accoururent en foule. A Lille, un cortège spontané d'ouvriers s'organisa le 3 août à la gare, pour conduire jusqu'aux casernes plus de deux cents religieux de tous ordres qui revenaient ainsi des collèges et des couvents de Belgique. La *Semaine Religieuse de Perpignan* a raconté le retour des bénédictins de Besalu, réfugiés en Espagne. Sur trente-deux religieux, seize étaient mobilisés et furent ovationnés à la gare-frontière de Cerbère lorsqu'ils descendirent du train espa-

gnol. Parmi ces religieux se trouvait le Père Augustin, jeune capitaine de hussards, ayant échangé quelques années plus tôt son uniforme contre la bure bénédictine. Le Père Augustin a repris du service avec son grade, mais il a voulu, tout le temps de la campagne, conserver la tonsure monacale sous son képi de cavalerie.

Plusieurs Pères Chartreux revinrent aussi de Tarragone et se rendirent à Grenoble, où ils furent accueillis en triomphe, pour rejoindre leurs régiments.

Et tous ces religieux, qui avaient préféré l'exil plutôt que de quitter leur robe, l'abandonnaient joyeusement cette fois pour prendre l'uniforme, car ils savaient, en agissant ainsi, accomplir un devoir sacré.

L'élan du clergé régulier et séculier fut si général, si profond, qu'en dehors des ecclésiastiques régulièrement mobilisés, plusieurs s'enrôlèrent comme engagés volontaires.

Citons parmi ceux-ci quelques exemples : M. l'abbé Le Berre, aumônier des Franciscains de Marie, s'engage à 54 ans. M. l'abbé Chambon, prêtre retraité à Saint-Menoux, près Moulins, qui avait fait la campagne de 1870, au cours de laquelle il fut nommé sergent, veut s'engager. Mais comme il est sexagénaire, on refuse de l'incorporer dans l'armée combattante et on le nomme infirmier dans un hôpital. L'abbé Chambon ne se tient pas pour battu et il adresse au chef de son ancien régiment, le 38e d'infanterie, une lettre si pressante qu'il obtient d'y rentrer comme infirmier-brancardier et part en cette qualité au front.

M. le chanoine Morette, de Montauban, désire devenir aumônier de l'armée, la limite d'âge est fixée à 60 ans, et il en a 63 ! Alors le chanoine Morette s'engage comme infirmier et va en première ligne. Sa belle conduite lui a depuis valu la Légion d'honneur.

Ces engagements de prêtres auraient du reste été plus nombreux encore si les nécessités du service du culte n'avaient contraint quantité d'ecclésiastiques à renoncer à leur premier projet.



Les ecclésiastiques au régiment et sur le front. - Des « débrouillards ». - L'ascendant moral. - « Sac au dos ! »

On peut évaluer à vingt-trois mille le nombre des prêtres, religieux, missionnaires, élèves des grands séminaires qui se trouvaient incorporés en juin 1915.

Parmi les prêtres-soldats, on rencontre toute la hiérarchie ecclésiastique : des vicaires, des curés d'humbles paroisses et des curés-doyens, des chanoines, des supérieurs de collèges ou de communautés religieuses, des archiprêtres, des vicaires généraux côtoient des diacres qui allaient passer prêtres à l'ordination prochaine (certains de ceux-ci, étant blessés, en ont profité pour se faire ordonner avant de retourner au front), sous-diacres, simples minorés ou tonsurés. Il y a même

un évêque, Mgr Perros, vicaire apostolique du Siam, évêque titulaire de Zoara, qui, étant à Bangkok lors de la déclaration de guerre, prit le premier vapeur en partance pour Marseille. Il est lieutenant dans un régiment d'infanterie.

Par un singulier retour des choses, dans cette France que, chez tant de nations neutres, on se plaisait à représenter comme définitivement irréligieuse, l'armée nationale formée pour repousser l'envahisseur rappellera les fastes militaires du très pieux moyen âge, quand le curé se mettait à la tête de ses paroissiens pour résister à l'ennemi.

Seulement, en 1914-1915, les ecclésiastiques sont enrégimentés comme les autres citoyens et lorsqu'ils possèdent un grade ce n'est pas à leur dignité de prêtre mais uniquement à leurs qualités militaires qu'ils le doivent. Ils sont répandus, du reste, dans tous les rouages de l'armée, en première ligne dans les tranchées ou les batteries, dans les services de l'arrière, les formations sanitaires, les bureaux de recrutement, les dépôts, l'intendance. Tel officier d'état-major est curé de la principale paroisse d'une grande ville du Midi, tel automobiliste d'un général de corps d'armée est vicaire dans une populeuse paroisse de la Seine, tel officier, qui s'est révélé instructeur de tout premier ordre pour les recrues, appartient à une Trappe, et un bénédictin commande dans une gare où se produisent d'énormes mouvements de troupes. A notre connaissance, deux prêtres au moins sont porte-drapeau. Le 12e régiment

d'infanterie de ligne, de Tarbes, a comme porte-drapeau M. l'abbé Doyliénart, originaire de Guéthary (Hautes-Pyrénées), parti comme officier de réserve, et le 18e régiment d'infanterie de ligne, de Pau, a comme porte-drapeau un franciscain, le R. P. Gonzalve de Bellaing, venu tout exprès du Canada pour se battre ; sergent à la mobilisation il a été fait depuis sous-lieutenant à cause de sa belle conduite et cité à l'ordre du jour de l'armée.

*
* *

Officiers, sous-officiers, caporaux, simples soldats, agents de liaison, cyclistes, télégraphistes, téléphonistes, infirmiers, même ouvriers d'état, les ecclésiastiques sont partout et font de tout. Il en est qui savent lancer la grenade comme pas un, tel le caporal grenadier au 150e d'infanterie, Paul Jouy (vicaire dans la Mayenne), cité à l'ordre du jour ; d'autres pointent notre 75 avec virtuosité et précision ; d'autres manient la pelle et la pioche comme des professionnels ; d'autres encore, à force d'ingéniosité, savent rendre presque confortables les abris les plus rudimentaires.

Généralement les curés sont « débrouillards ». D'abord la plupart sont déjà passés par la caserne et puis beaucoup ont été à la tête de patronages où il fallait réaliser bien des choses avec un maigre budget, s'ingénier à distraire les enfants, former des sections de gymnastique et des acteurs, s'improviser peintre-décorateur,

électricien, menuisier, etc. Ceux-là ont par conséquent l'habitude de s'adapter aux circonstances, ils se rendent matériellement utiles, ils ont des idées ingénieuses, on leur demande volontiers conseil pour se tirer d'affaire.

Un sergent capucin du 127e d'infanterie a été même prié par l'un de ses hommes illettré d'écrire à sa fiancée pendant la campagne. Et comme celui-ci, la première fois, lui demandait par quelle formule d'affection il voulait terminer. « Oh, répondit le soldat sans y mettre de malice, faites comme pour vous. » Le capucin fit comme pour lui et les deux fiancés trouvèrent que c'était parfait.

Un prêtre-soldat, M. l'abbé Perrier, narre les exploits de son collègue, M. l'abbé François Duret, vicaire de Bernex-en-Chablay (Haute-Savoie), dans une lettre adressée au Supérieur du collège Sainte-Marie de la Roche, même département.

« Ici, un seul homme occupe tout le régiment, toute la division, il est connu de tous les soldats, de tous les officiers, de vous aussi, Monsieur le Supérieur. C'est celui qui m'a donné cette carte, c'est lui qui habille de pèlerines de caoutchouc tout notre état-major et qui, au besoin, le nourrit, l'abreuve et paie des cigares allemands à toute une compagnie : je ne dis rien que la vérité.

« Ici, il va ramasser des blessés aux pieds d'une sentinelle allemande; là, il croise une ambulance allemande et essuie des coups de feu. Il s'avance à deux kilomètres des avant-postes, ramène trois bicyclettes alboches, des

manteaux, des blessés ennemis prisonniers, reprend les lettres du ...e saisies dans une alerte.

« Personne n'ose le suivre, et, chaque matin, notre première pensée est pour lui : est-il rentré ? est-il mort ? Hier, il nous est permis de dire la messe. Pas de clefs ! il en a fait une. On ouvre, pas de calice ! Un quart d'heure après il en apporte un d'une paroisse voisine. Aussi tout le monde réclame la médaille pour Duret... le curé ! »

Un franciscain, Julien Richer (frère Jérôme, de la province de Paris, docteur en philosophie et en théologie, professeur au collège international de Rome) est parti sergent au 27e territorial d'infanterie. Au cours de la retraite de la Marne, après trois jours de marches forcées, ses hommes arrivés au cantonnement tombent à terre, comme des masses, et dorment sans avoir le courage de préparer le dîner. Ce que voyant, Julien Richer, au lieu de se reposer, passe la nuit à chercher des légumes, de la viande et à les accommoder. Et au matin, quand ils se réveillent, les hommes trouvent la soupe prête grâce au dévouement de leur sergent. Le frère Jérôme est maintenant lieutenant et a été cité à l'ordre du jour.

Si les prêtres-soldats ont dépouillé leur soutane, ils n'en ont pas moins gardé, sous la capote du soldat ou la tunique de l'officier, leur caractère intégral. Ces curés qui, comme les autres, se battent, se soumettent aux mêmes privations, aux mêmes fatigues, en imposent aux moins dévots, et tel ouvrier gouailleur qui

aimait naguère à les *blaguer* ne songe plus du tout à rire quand il voit son camarade qui est prêtre dire son chapelet ou un bout de bréviaire en attendant le signal de l'attaque.

*
* *

Dès la première minute de leur arrivée au régiment, les prêtres-soldats ont conquis un ascendant moral considérable. Un Parisien entrant dans la cour de la caserne de la Pépinière, le deuxième jour de la mobilisation, pour répondre à son ordre d'appel, nous disait sa stupéfaction en voyant à trois endroits différents des prêtres qui, en attendant d'être habillés, confessaient tranquillement de futurs poilus, ces derniers à genoux sur le sol et ne paraissant pas se soucier du qu'en dira-t-on. Et les autres futurs poilus allaient et venaient, sans aucune réflexion et comme s'il s'agissait d'une chose toute naturelle.

Nous ne voudrions certes rien écrire qui ressemblât à de la polémique, mais rappeler que certains parlementaires qui votèrent l'article de la loi de 1905, vouant désormais les ecclésiastiques au service armé, pensaient ainsi gêner le recrutement du clergé et, par suite, diminuer son influence, n'est que constater un fait historique.

Et voici qu'à dix ans de là, l'attaque brutale et injuste des Allemands fait quitter à soixante pour cent des ecclésiastiques leur paroisse pour la caserne, et que tous les Français mobili-

sables, croyants, indifférents ou antireligieux, se trouvent forcés de vivre côte à côte avec eux pendant des mois et des mois. Le fait est d'autant plus curieux que, par le jeu du recrutement régional, une grande partie de ces prêtres-soldats rencontrent parmi les compagnons d'armes de leur régiment des habitants du pays où ils exercent leur ministère. « Tu ne t'imagineras jamais, écrivait à sa mère un jeune prêtre de province, sergent, ce que j'ai de paroissiens et de parents de paroissiens dans mon bataillon, la plupart des Parisiens que nous avons dans nos rangs sont des émigrés, je connais leur mère, leur oncle, leurs cousins. J'ai fait connaissance de gens qui dans *le civil* n'auraient pas consenti à m'adresser la parole. Tu sais bien, Paul C..., le menuisier qui touchait du fer quand il rencontrait un prêtre, c'est un de mes caporaux et nous nous entendons fort bien. Il me répète tout le temps : « Je n'aurais jamais cru qu'un « curé était comme ça ! » C'est, du reste, un très brave garçon et un excellent soldat. »

*
* *

Eux aussi les prêtres sont d'excellents soldats. L'esprit de corps a doublé leur courage naturel ; comme prêtres ils tiennent à se montrer les plus disciplinés, les plus dévoués. Ils estiment que « soutane oblige » et en toute circonstance ils font honneur au caractère dont ils sont revêtus. — Pendant la retraite de la Marne, combien ont remonté leurs camarades, ont

prêché de vaillance, de patriotisme et d'exemple. « J'avais trois prêtres-soldats avec moi, nous disait un commandant d'infanterie, c'est en grande partie grâce à leur action sur leurs camarades que nous avons pu tenir jusqu'au bout. » Faut-il rappeler le mot d'une des premières victimes de la guerre parmi le clergé. Il fallait sortir d'une tranchée pour charger, la canonnade et la fusillade faisaient rage, les pertes étaient déjà lourdes et les hommes hésitaient : « Suivez-moi, mes amis, s'écria un ecclésiastique-soldat, je suis prêtre, je ne crains pas la mort. » Et il s'élança, payant de sa vie son héroïsme, mais tous l'avaient suivi et la charge fut triomphante.

Veut-on un autre exemple non moins authentique ? Un prêtre-infirmier se rendant d'une ambulance de l'avant à un poste régimentaire situé à proximité de l'ennemi pour porter un ordre, rencontre une dizaine de soldats qui tournent manifestement le dos au combat.

« Où allez-vous donc ? leur dit-il.

— Nous cherchons notre régiment, répond l'un d'eux, l'air très embarrassé, nous nous sommes égarés.

— Je sais où il est, repartit l'infirmier en indiquant un point de la ligne de feu, je vais vous y conduire. »

Et comme il voit chez ces hommes un mouvement de recul.

« Allons, leur dit-il, je suis prêtre, vous ne voudrez pas que je puisse raconter que là où un curé va, des costauds comme vous ont refusé de le suivre.

— Vous avez raison, répliqua alors celui qui avait déjà parlé. Vous êtes un brave homme et nous allons vendre chèrement notre peau aux Boches ! »

Et ces soldats qui avaient cédé à un moment de défaillance, dont les plus courageux ne sont pas toujours exempts, reprirent très décidés le chemin du devoir.

*
* *

Le *Journal de Genève* a constaté ces faits dans un article intitulé : « Les curés sac au dos ! »

« L'historien psychologue, écrit-il, qui voudra plus tard analyser les causes profondes de la résistance inattendue que la France offre à l'envahisseur en 1914, devra noter, entre autres facteurs nouveaux de première importance, une vive recrudescence du sentiment religieux. Et l'un des éléments de ce réveil est la présence si abondante et l'exemple si souvent héroïque des prêtres sous les drapeaux.

« Le prêtre-soldat, tel est le nouveau type du héros qu'aura vu naître la guerre de 1914 et que consacrera plus tard, qu'immortalisera l'histoire nationale.

« Si l'on se rappelle que la jeune génération combattante a grandi parmi toutes sortes de sectarismes, dont le dégoût l'a révoltée et transformée, on ne s'étonnera pas que, dans ces monstrueuses fauchées que la mort pratique parmi les rangs d'une innocente et héroïque jeunesse, d'une part les prêtres renouvellent les gestes de l'archevêque Turpin et d'autre

part les soldats renouvellent celui de Roland, tendant au ciel son gantelet pour mourir lui aussi « proprement ».

Le récit qui suit a été publié dans *l'Écho de Paris*. Il s'agit d'un prêtre-lieutenant qui, sentant dans la tranchée ses hommes à bout de fatigues, se demandait comment les préparer à l'effort suprême qui allait leur être demandé. La chose était d'autant plus délicate que, comme les vieux grognards de Napoléon Ier, les poilus de 1914-1915 ne se gênaient pas pour murmurer et se déclarer à bout de forces.

« L'idée que du moral de ma troupe dépendait son obéissance me hantait, écrit le prêtre-lieutenant. Je me jugeais obligé de découvrir le mot qui lui rendrait le calme, mais lequel?... Mes convictions religieuses m'avaient mené de suite vers Dieu. Parler de Dieu? Le moment était grave. Les souvenirs de mes périodes régimentaires me conseillaient la prudence en matière de foi. M'attirer pour réponse un éclat de rire ou une parole grossière me répugnait, à cette heure, au point de ne pas vouloir m'y risquer. Pourtant, j'entendais dans l'ombre les mêmes réflexions tristes, litanie déprimante et découragement contagieux. Elles durèrent jusqu'à se lasser de leur propre monotonie et une voix s'écria : « Zut! si je suis fichu, je le sais : « c'est la fatalité. Tant pis pour moi. » Je ne pus m'empêcher de répondre : « Mourir ou vivre ne « vous regarde pas. » La réplique ne se fit pas attendre : « Ne me regarde pas, ma peau? Alors « qu'est-ce qui me regarde? — De faire votre « devoir, d'obéir et de vous battre le mieux que

« vous pourrez. Votre vie est à Dieu. Vous n'éviterez pas le sort qu'il vous destine ici. Mais, si « vous mourez en brave, vous aurez rempli la loi « divine, et, si vous mourez dans la peur stupide, « vous aurez manqué votre destinée. »

« Je me tus. Les éclairs des shrapnells nous éblouissaient et les balles invisibles rasaient nos têtes. Le brouillard pénétrait sous les vêtements, nous glaçant les membres, et des gouttes longues nous couraient le long du dos. Le silence des hommes me parut long. J'écoutais, à travers le tintamarre des obus, cherchant à pénétrer ce qu'agitaient leurs âmes. Enfin l'un d'eux, du ton qui quête l'approbation, expliqua : « C'est vrai pourtant. Le bon Dieu est le « bon Dieu. » Un autre ajouta : « Bien sûr. » Un troisième : « Crever pour crever, vaut mieux « faire ce qu'on doit. » Je lançai : « Il est tard. « Les lits sont frais et nous sommes dedans. « Avant de se dire bonsoir, si on disait sa prière ? » Celui qui avait parlé le premier répondit : « Moi, « je veux bien, si vous commencez. » Je récitai le *Pater*. Je suis à peu près sûr que trente voix dans la tranchée répondirent et qu'à l'*Ave Maria* elles étaient davantage. Mais je suis encore plus sûr que le matin mes soixante poilus dormaient au jour levant, qu'ils se réveillèrent en plaisantant et qu'ils donnèrent, la nuit suivante, une terrible frottée aux Boches qui voulurent les surprendre. »

*
* *

A la peine et à l'honneur. - La modestie d'un médaillé.

Les ecclésiastiques infirmiers, mille faits l'attestent, ont toujours été au premier rang dans cette tâche de la relève et du soin des blessés, moins glorieuse que celle du combattant, mais par là même peut-être encore plus héroïque. Entre tous les témoignages, ceux du *Journal officiel* le démontrent amplement.

Publions donc, à titre d'exemples, quelques citations à l'ordre du jour d'ecclésiastiques brancardiers :

Le soldat infirmier Loutil (licencié ès lettres, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, Seine) :

A, dans des circonstances difficiles, prodigué de jour et de nuit ses soins aux malades, avec un dévouement et une sollicitude, une abnégation de soi-même qui ont fait l'admiration de ses camarades.

Bezange, caporal infirmier au 131e d'infanterie (religieux franciscain, originaire du diocèse de Cahors, accouru d'Italie à la mobilisation) :

A donné le plus bel exemple d'intrépidité, de courage et de dévouement en secourant des blessés sur un terrain battu par un feu violent d'artillerie. Atteint de trois blessures, a néanmoins prodigué ses soins aux blessés pendant plusieurs heures, a assuré leur évacuation sur le poste de secours et n'a rejoint ce poste qu'au moment où sa mission a été entièrement remplie.

Levet, caporal brancardier au 7e régiment d'infanterie (sous-diacre du grand séminaire de Cahors) :

Pendant les journées des 23, 24, 25 décembre a dirigé, avec le plus grand dévouement et le plus grand courage, ses brancardiers dans la relève des blessés sous un feu violent ; depuis le début de la campagne a fait preuve d'autorité, de dévouement et de la plus grande abnégation.

Masson, brancardier au 54e bataillon de chasseurs (vicaire à Saint-Jean-de-Bournay, Isère) :

N'a cessé de choisir parmi les blessés tombés sur la ligne de feu ceux qui sont exposés au feu le plus nourri pour se porter à leur secours.

Augustin Pineau, du groupe des brancardiers de la 18e division d'infanterie (professeur au grand séminaire d'Angers) :

Le 7 décembre, de 2 h. 30 à 4 h., a fait preuve d'un courage et d'un dévouement professionnel dignes d'éloges, en contribuant, sous un feu violent et prolongé d'artillerie lourde, au relèvement et au traitement des blessés civils et militaires.

Étienne-Félix Marie, soldat brancardier de 1re classe (vicaire à Évran, Côtes-du-Nord) :

S'est distingué entre tous par son courage et son dévouement constant dans la relève des blessés sur le champ de bataille.

Caporal infirmier Paul Barbet (R. P. Barbet, de la Congrégation des Lazaristes de Paris) :

A été grièvement blessé près de Compiègne ; ses deux chefs tués, il avait, tenant son crucifix en l'air, entraîné sa section pour aller ramasser les blessés sur le champ de bataille.

Ce n'est pas seulement dans la zone des armées qu'il est possible de se conduire avec courage. Dans les hôpitaux du territoire, bien des infirmiers ont payé de la vie leur dévouement à des soldats atteints de maladies contagieuses. Voici un autre cas moins fréquent qui prouve que ceux qui paraissent parfois à la foule ignorante mériter le titre d'embusqués n'attendent que l'occasion pour montrer ce dont ils sont capables.

Joseph-Basile Bourdoucle, soldat à la 16e section d'infirmiers militaires, infirmier à l'hôpital d'évacuation n° 16 (vicaire à Marcillac-d'Aveyron) :

Consciencieux et zélé en tout temps, s'est spontanément offert le 23 février 1915 pour fournir le sang nécessaire à une transfusion effectuée sur un blessé arrivé à l'hôpital d'évacuation, exsangue et dans un tel état de faiblesse générale que la survie obtenue est manifestement due à son généreux dévouement.

* * *

Les honneurs ne tournent pas la tête à ceux d'entre eux qui les reçoivent. Dans les lettres écrites par plusieurs ecclésiastiques, à leurs supérieurs ou à leurs évêques, pour annoncer la distinction dont ils ont été l'objet, on dirait presque qu'ils cherchent à s'excuser d'avoir été distingués par les chefs plutôt que tant d'autres de leurs camarades.

Voici la lettre écrite à Mgr X..., évêque d'Annecy, par un de ses prêtres, décoré de la Médaille militaire :

5 février 1915.

« MONSEIGNEUR,

« Le *Journal Officiel* portant décision du ministre de la Guerre, en date du 30 décembre, annonçait : « Médaille militaire : Basthard, « caporal brancardier : a montré le plus grand « sang-froid et le plus entier dévouement « en allant, au péril de sa vie, recueillir les « officiers et ses camarades blessés sur le « champ de bataille. Est resté à son poste de « secours que l'ennemi criblait d'obus, pour « soigner et encourager les blessés. »

« C'est cette nouvelle que l'on est venu m'annoncer dans le poste que les hasards de la guerre m'ont dévolu : une tranchée profonde de deux mètres, située à plus de neuf cents mètres d'altitude parmi les neiges et les sapins. C'est en ce lieu également que, devant le bataillon en armes, le colonel commandant notre groupe me remit la Médaille militaire. Je vous avoue avoir été quelque peu confondu en me voyant l'objet de tant de cérémonies, et il me semble que mes chefs font grand cas de quelques actes de dévouement à l'égard de mes camarades et de mes supérieurs. Néanmoins, je suis heureux de vous annoncer cette nouvelle car, de l'honneur qui m'est décerné en ce moment, une notable partie ira nécessairement et par la force des choses au corps sacerdotal et en particulier au clergé du diocèse.

« Qu'en ceci, comme en toute chose, Dieu soit glorifié et qu'il fasse servir ces événements du temps à sa propre gloire et au salut des âmes.

« Abbé Bogain,
« et, dans l'armée, caporal Basthard Bogain. »

* * *

Le sergent Lamy, abbé ; l'adjudant Deslandes, père Jésuite ; et quelques autres...

Si la majorité des ecclésiastiques se trouvent incorporés dans les formations sanitaires, on n'en rencontre pas moins plusieurs milliers dans les rangs des combattants. Avec quelle ardeur ceux-là défendent la Patrie ; ils ont « le diable au corps », disait un colonel après une action terrible où cinq prêtres-soldats n'avaient cessé de s'exposer au premier rang.

L'abbé Frédéric Lamy, du diocèse d'Amiens, rentrait en France en juillet 1914 après avoir conquis à Rome le grade de docteur en théologie. Mobilisé le 2 août comme sergent-infirmier au 226e régiment d'infanterie, il entendait certain soir un père de famille qui devait partir le lendemain pour la ligne de feu se plaindre de voir exposer une vie dont sa femme et ses enfants avaient tant besoin.

L'abbé Lamy alla sur-le-champ trouver ses supérieurs et demanda avec tant d'ardeur de permuter avec cet homme qu'il l'obtint.

Le 6 septembre, après avoir célébré sa messe de grand matin à Sivry (Belgique), le sergent Lamy, à la tête de sa nouvelle section, prenait part au violent combat de Brocourt et entraînait ses hommes avec une magnifique ardeur.

Il fut atteint d'une première balle à l'épaule gauche, mais suivit quand même sa section. Une seconde et une troisième balle le frappaient en même temps au cou et encore à l'épaule gauche. Le courageux sergent dut abandonner son sac, mais ne cessa pas, malgré ses trois blessures, de faire le coup de feu avec ses hommes.

Il reçut une quatrième balle au passage de la crête de Brocourt, mais comme sa section se repliait, il estima de son devoir de ne pas l'abandonner et, avec un courage surhumain, continua son service. Une cinquième balle qui traversa la jambe eut enfin raison de sa volonté de combattre, mais n'entama point cette énergie indomptable. Refusant toute aide de ses camarades et mis hors d'état de marcher, il chercha, ne pouvant plus lutter, à se rendre utile d'autre manière : « En rampant (texte du motif justifiant sa décoration de la Médaille militaire) il se porta au secours de ses camarades blessés à ses côtés, les encourageant, leur distribuant l'eau-de-vie de son bidon, et leur offrant, comme prêtre, les secours de la religion. »

Quand les brancardiers arrivèrent sur le champ de bataille, il exigea qu'ils chargeassent d'abord tous les autres blessés et n'accepta d'être placé dans une voiture que le dernier. Arrivé à l'ambulance, il trouva encore la force d'absoudre un

mourant et ce fut seulement après, qu'il consentit à recevoir les soins que réclamaient ses cinq blessures. Sa belle humeur, sa jolie bravoure française ne l'abandonnèrent pas un instant : « Que je suis heureux, murmurait-il pendant que l'on extrayait une balle, d'avoir versé un peu de mon sang pour la France. »

Sitôt remis de ses blessures, l'abbé Lamy demande à repartir sur le front. Il porte alors la Médaille militaire et vient d'être nommé lieutenant. Sa conduite continue à faire l'admiration de tous, mais il est de nouveau blessé grièvement et cette fois fait prisonnier. Emmené en Allemagne et guéri, il s'est consacré depuis au soulagement de ses camarades de captivité.



Quel magnifique autre type de prêtre-soldat que le Père Deslandes, jésuite, adjudant au 124 d'infanterie. « A toujours montré le plus bel exemple de bravoure et de sacrifice », dit la citation à l'ordre du jour de l'armée qui lui est consacrée.

Blessé grièvement une première fois, le 15 septembre, il retourne au front dès que le major le lui permet. Le 19 février, sous un feu épouvantable, il entraîne à l'assaut non seulement son unité mais toutes celles qui se trouvent près de la sienne. « Une balle lui ayant fracassé la jambe, il continue à encourager de ses paroles et de ses gestes les soldats qui l'entourent » (Citation à l'ordre du jour).

Mais la mort vient. Le jésuite-adjudant le sent et, dans un suprême effort, il lève son képi au bout de son bras en criant : « Vive la France ! », puis il expire.

Détail émouvant : quand après la bataille les brancardiers retrouvèrent le corps du Père Deslandes, il fallut l'inhumer dans sa dernière attitude, car il ne fut pas possible de ployer le bras fixé par la mort dans une rigidité absolue. Le Père Deslandes repose donc le bras levé tenant le képi pour adresser à ses hommes un ultime encouragement.



Un autre Jésuite, le R. P. Desmoutiers, évite une retraite par son dévouement.

Le 30 octobre 1914, la compagnie où le R. P. Desmoutiers était soldat occupait des tranchées à quelques kilomètres d'Arras. Toute la journée l'artillerie ennemie ne cessa de bombarder la plaine, nos hommes répondaient de leur mieux, mais, vers quatre heures de l'après-midi, ils commencèrent à manquer de munitions.

Le commandant demande un homme de bonne volonté pour aller prévenir le convoi de ravitaillement, mais ne cache pas que la mission est extrêmement périlleuse. Le Père Desmoutiers s'offre aussitôt et dit à son voisin : « Si je ne reviens pas, vous prendrez ce qui est dans mon sac », puis il part.

Atteint dans le trajet par un éclat d'obus au ventre, il n'en continua pas moins son chemin, et, en se traînant comme il pouvait, il parvint à

remplir sa mission. Grâce à son dévouement, les munitions arrivèrent à temps et les nôtres purent continuer le combat sans être obligés de se replier.

Pendant ce temps le Père Desmoutiers était transporté à l'ambulance où, malgré tous les soins, il expira dans la nuit.

*
* *

Navarre, sergent-réserviste (maintenant sous-lieutenant, et vicaire de l'Isle-Jourdain, Gers), et Lizes, soldat au 88e d'infanterie :

Le 14 novembre, vers 16 heures, et alors que les obus pleuvaient sur les tranchées, se sont portés, sans souci du danger, au secours de quatre de leurs camarades ensevelis sous un abri défoncé par ce tir ; les ont ainsi arrachés à la mort.

Jean Remillieux, sergent-major au 223e d'infanterie (abbé, professeur à l'institution des Minimes, à Lyon) :

Le 1er mars a pris le commandement de sa section après que l'adjudant chef de section, blessé, eut reçu l'ordre de se rendre au poste de secours, et conduit bravement l'attaque à la baïonnette sous un feu assez vif. Sous-officier, d'un caractère très énergique et extrêmement brave, légèrement blessé au début de la campagne, ayant beaucoup d'autorité sur ses hommes.

Rabinet, lieutenant de réserve au 207e d'infanterie (Frère Jules, de la Congrégation des

Ecoles Chrétiennes, professeur au Colegio hispano-francès de Figuères, Espagne) :

Après avoir enlevé une position difficile près d'un bois et fait prisonniers les Allemands qui l'occupaient, a organisé la lisière nord de ce bois et a tenu cette lisière, malgré la fusillade et la canonnade allemandes, jusqu'à ce qu'il tombât mortellement blessé. Avait fait rendre compte de la situation difficile au commandant du régiment sous la forme suivante : « Je n'ai plus que sept ou huit hommes, je demande des ordres ; si je dois rester, je resterai. »

Jean François Étesse, sous-lieutenant au 71e d'infanterie (élève au grand séminaire de Saint-Brieuc) :

Officier d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve. Blessé le 4 février, au cours d'un bombardement violent, est allé se faire panser au poste de secours et est revenu immédiatement après reprendre le commandement de sa section.

Motifs de Médaille militaire :

Caporal Jauréguy, du 18e corps d'armée (des Pères Blancs du cardinal Lavigerie) :

Le 21 septembre a rallié, dans un bosquet, à moins de cinquante mètres de la ligne allemande, cinq hommes valides et huit blessés, dont trois grièvement atteints, qui n'avaient pu suivre un mouvement de repli de leur compagnie. Le lendemain, à l'aide d'hommes de bonne volonté, qu'il fut chercher à la tombée de la nuit, a ramené, malgré les coups de feu, tous ces blessés dans nos lignes. A fait d'ailleurs constamment preuve de la bravoure la plus complète et la plus calme.

D. Eimar de Jabrun, sergent-fourrier au 142e d'infanterie (de la Compagnie de Jésus) :

Grièvement blessé le 13 mars 1915, dès le début de l'action, en entraînant ses hommes à l'assaut, n'a pas cessé de les encourager en criant : « En avant, nous sommes au but. »

Voici maintenant des citations à l'ordre du jour de l'armée ayant le double but de célébrer la valeur guerrière du prêtre qui en est l'objet et l'empressement avec lequel il secourt les blessés :

De Gironde, sous-lieutenant au 81e d'infanterie (R. P. de Gironde, de la Société de Jésus) :

Prêtre dans la vie civile et arrivé au régiment comme soldat-réserviste, devenait bien vite pour ses chefs un auxiliaire dévoué et pour ses camarades l'ami qui conseille, soutient et réconforte. A toujours été volontaire pour les missions délicates et périlleuses, a réussi par son audace à rapporter des renseignements précis sur l'ennemi. Nommé caporal le 8 septembre 1914, décoré de la Médaille militaire le 30 septembre, promu sergent le 16 octobre, sous-lieutenant de réserve le 26 novembre, a été frappé mortellement le 7 décembre dans une tranchée, au moment où il allait prier sur les corps de deux hommes de sa compagnie.

Pascal-Marie Patella, lieutenant de réserve aux chasseurs alpins (vicaire à Saint-André, Marseille) :

Depuis le début de la campagne s'est distingué par son courage et par son dévouement pour les

blessés. En dernier lieu, à l'attaque du 27 décembre, a entraîné vigoureusement sa section sous un feu des plus violents.

Le sergent-fourrier Mourlon (vicaire à Bourganeuf, Creuse) :

Agent de liaison pendant la nuit du 6 au 7 décembre, a montré le plus grand sang-froid en transmettant les ordres sous le feu de l'ennemi ; entendant des plaintes de blessés s'est porté seul à leur secours en avant du front et, rencontrant une patrouille allemande, l'a mise en fuite en lui faisant croire, par les ordres qu'il donnait, à la présence d'une troupe derrière lui.

Grousset, sergent au 253e d'infanterie (abbé surveillant à l'institution Notre-Dame de la Gorce, de Marvejols) :

Sous un bombardement des plus intenses a maintenu ses hommes dans la tranchée, n'a pas hésité à leur porter secours, sous un violent feu de mitrailleuses, pour retirer trois de ses hommes des débris sous lesquels ils étaient ensevelis.

*
* *

Énergie militaire et piété évangélique. - Un « collier » et un rosaire.

C'est ce double sentiment d'énergie militaire et de piété évangélique que l'on retrouvera dans ce récit publié dans *La Croix* de novembre 1914 et dont l'acteur-auteur, un grand séminariste du diocèse de Valence, lieutenant d'infanterie, a désiré garder l'anonymat.

« Je partis donc, il y a deux jours, escorté d'un sergent, de deux douaniers et de deux soldats de bonne volonté avec les costumes les plus baroques. Après une journée de marche dans la forêt, nous arrivons, vers onze heures le soir, à cinq cents mètres d'un petit poste allemand.

« Je donne mes ordres dans l'oreille de mes braves gosses : il s'agit d'étrangler, sans un bruit, sans un cri, sans un souffle, la sentinelle qui est là à vingt pas, appuyée contre un arbre.

« Je me charge de cette première opération : si je réussis, le bruit produit par le déclic de mon pouce et de mon médius sur la paume de ma main indiquera à mes hommes qu'ils doivent me rejoindre, après on verra. Si j'échoue, mes hommes devront rester immobiles pendant une heure et recommenceront afin de se rendre compte ensuite de la force du poste et des troupes qu'il couvre. Tout est compris.

« Je rentre dans la boue, m'arrêtant cinq minutes tous les deux ou trois mètres. Je rampe encore et j'arrive au bord du canal ; il n'a que quatre-vingts centimètres d'eau, a dit un douanier. Je m'y glisse très lentement, très lentement, et j'ai de plus en plus l'impression que l'eau n'est pas très chaude en Lorraine quand tombe la gelée blanche.

« Une longue pause de vingt minutes dans ce bain improvisé avec de l'eau jusqu'à l'estomac. J'avance très, très lentement, la sentinelle n'est plus qu'à dix pas de moi. Mais voilà que mes dents se mettent à claquer sans qu'il me soit possible, avec toute l'énergie que je me sens

alors, de maîtriser mes mâchoires. Est-ce de peur ? non, c'est de froid, comme disait ce vieux Bailly. Je suis obligé de prendre mon mouchoir et de m'en faire un bandeau ; j'ai l'air d'avoir mal aux dents et le petit boche qui est là, tout près, va être un peu surpris de voir surgir devant lui tout à l'heure une pareille tête. Quelle tête fera-t-il, lui ? On va voir.

« Très lentement encore, je sors de l'eau et je reste un peu dans la vase et la boue pour permettre à mes pantalons de velours qui ressemblent à des outres de se vider un peu. Ceci demande dix minutes.

« Je rampe encore, encore. Je ne suis plus qu'à deux mètres du « kolossal » boche que je vois de flanc se détacher en l'air, lourdement appuyé sur son fusil et contre l'arbre. Un couteau à cran d'arrêt sorti de ma poche, ouvert très doucement, placé entre mes dents que serre toujours un bandeau. Je suis prêt !

« Me ramasser à quatre pattes, me déclancher d'un bond, comme un ressort, sauter à la gorge du boche et la serrer vigoureusement, c'est très vite fait et sans aucun bruit, si ce n'est celui du fusil qui tombe à terre et sur lequel je mets le pied.

« Mais instinctivement l'animal (oh ! on parle très mal en guerre !) m'a lui aussi saisi le cou entre ses deux bonnes grosses pattes et, ma foi, je m'aperçois qu'elles sont rudes.

« Dans un éclair, je vois ma chère maman, tous mes parents, mes amis, des tas de choses, j'étouffe. Est-ce que ça serait fini pour de bon, comme ça ? Il me semble que la France me

sourit et que lui, là, dont je sens l'haleine, ne sourit pas du tout !

« Cela me redonne du courage. Mon bras d'abord engourdi, celui qui est malade, me semble encore plus fort que l'autre et je serre, je serre tant que je puis cet énorme cou que mes mains crispées ont peine à entourer. Nous nous secouons mutuellement, toujours sans un cri, pendant combien de temps ? Peut-être un siècle !

« Mais lui serre de moins en moins fort, ce qui me permet d'aspirer une énorme bouffée d'air. Je crispe davantage mon étau !

« Tout à coup, comme une masse, il s'effondre sous moi, mais sans faire de bruit toujours, tout gentiment. Je ne lâche pas ; au contraire, je place mes genoux sur sa poitrine qui ne remue même plus. Je l'ai plié en quatre, les bras étendus en croix, je décolle mes mains lentement prêt à les refermer au moindre tressaillement. Rien ne bouge, pas un muscle, rien. C'est fini.

« Je suis sûr que mes chers petits soldats qui sont là à vingt mètres n'ont rien entendu. Je fais le signal convenu et, tandis qu'ils rampent vers moi, je referme mon couteau qui ne m'a pas servi, j'enlève mon bandeau, car mes dents ne claquent plus, — je suis même en nage, ce qui est une très bonne réaction après un bain froid — et je m'en sers pour bâillonner le pauvre diable qui est là inerte. Je lui attache les mains derrière le dos solidement et comme cela je suis sûr qu'il ne bronchera pas, pour le moment. C'est tout ce que je lui demande pour pouvoir achever ma mission.

« Je suis exténué, je m'assieds près de l'arbre et un à un mes braves gens viennent me serrer la main, sans un mot, ils ont compris. Le dernier arrivé, le drômois d'Upie à qui j'ai sauvé la vie l'autre jour et qui me suit partout, vient dans l'ombre coller ses lèvres sur ma main couverte de boue. Dix minutes de repos, une lampée de rhum, mes ordres donnés et ma mission continue.

« Elle s'est très bien passée. Quelques balles ont sifflé à nos oreilles dans la nuit toujours noire, quand nous sommes repartis après avoir appris ce que je voulais savoir.

« Qu'est devenu le pauvre boche ? Je l'ignore. Il fallait le supprimer au moins pour quelque temps, pourvu que ce ne soit pas pour toujours.

« Aussi, en revenant dans la forêt ce matin, nous avons récité, mon sergent, mes deux douaniers, mes deux soldats et moi, un chapelet pour lui. Un de mes hommes ne voulait pas prier pour un boche. Il fallut lui expliquer des tas de choses théologiques, qui lui paraissaient compliquées, sur la charité en temps de guerre.

« Enfin il n'a consenti qu'à la condition qu'on récitât après deux autres chapelets pour nos soldats à nous, « parce que, disait-il, ils valent « deux fois plus, au moins, que les boches ». Et nous avons cédé volontiers à son désir, ce qui a permis à la petite bande de constater que tout le rosaire y avait passé, en même temps que les kilomètres. »

*
* *

Pour donner aux prêtres-soldats ce qui peut leur faire défaut, et surtout pour leur permettre d'exercer leur ministère près des camarades, de nombreux concours se sont généreusement et efficacement présentés.

L'aide aux prêtres mobilisés. – La Sacrée Pénitencerie.

Dans chaque diocèse l'évêque se tient en correspondance avec ses prêtres mobilisés, il leur envoie le linge ou les sous-vêtements qui leur manquent, des objets du culte, des brochures et des livres pieux, des médailles, des crucifix, au besoin un peu d'argent.

Le Bureau des Aumôniers, 21, rue François-Ier, offre aux groupements de prêtres, notamment les prêtres-infirmiers, des autels portatifs. Il est impossible de faire un semblable cadeau à un prêtre combattant qui se trouve isolé, car le sac est déjà rempli et fort lourd à porter ; comment donc l'autel l'accompagnerait-il dans ses déplacements? Cette difficulté n'existe pas quand plusieurs prêtres sont ensemble, car ils peuvent se partager le fardeau, ou pour un prêtre lieutenant, puisque les officiers ont droit au transport de leur cantine dans les fourgons régimentaires.

L'Œuvre des Campagnes, 2, rue de la Planche, dont la présidente est Mme la duchesse de Vendôme, et dont le but consiste à venir en

aide aux curés des paroisses rurales françaises, a tenu naturellement à suivre le prêtre-soldat à l'armée.

Elle a créé pour lui une petite brochure bi-mensuelle : *Prêtres-Soldats de France,* envoyée gratuitement à tous les groupements de prêtres mobilisés et aux aumôniers militaires. *Prêtres-Soldats de France* obtient un très grand succès près des ecclésiastiques aux armées.

Au siège de l'Œuvre fonctionne un ouvroir où des dames et jeunes filles du monde confectionnent sans relâche du linge personnel pour les prêtres-soldats, et surtout les linges d'autel nécessaires pour la célébration de la messe dans les trains sanitaires, les ambulances et même dans les tranchées.

L'Œuvre fait plus de deux cents envois par mois. Des crucifix, médailles, chapelets y sont ajoutés par milliers.

Enfin l'Œuvre se charge de faire dire des messes, aux intentions qui lui sont confiées, par les aumôniers et les prètres-soldats. Beaucoup de personnes envoient des offrandes pour une messe, soit à l'intention d'un soldat tué ou blessé, soit pour l'intention de ceux qui tombèrent ignorés sur le champ de bataille. Quoi de plus touchant qu'une messe dite par un prètre-soldat pour un de ses compagnons d'armes ?

Le journal *La Croix* édite d'autre part un bulletin pour les prêtres-soldats : *Le Prêtre aux Armées,* qui fait le plus grand bien. Des sous-

criptions de lecteurs lui ont permis aussi de donner un grand nombre d'autels portatifs.

Les aumôniers protestants et pasteurs-combattants reçoivent de nombreux envois provenant soit de leurs amis, soit de leurs paroisses du temps de paix. Parmi ceux-ci, beaucoup de livres de prières à l'usage de leurs coreligionnaires soldats.

Le secrétariat du Comité des Aumôniers militaires protestants, 53 *bis,* rue Saint-Lazare, avait expédié au 1er avril, sur le front ou dans les ambulances, 130.850 publications religieuses diverses, dont 1.237 Nouveaux Testaments, 41.343 Evangiles illustrés, 26.058 exemplaires du Livre de prières du Soldat français.

* * *

Comment les ecclésiastiques-soldats allaient-ils pouvoir concilier leur dignité de prêtres, pasteurs et rabbins avec le port des armes ? Pour ceux qui étaient versés dans les formations sanitaires le problème était d'une solution facile, puisqu'ils avaient pour mission, non de combattre, mais de soulager et de soigner les blessés. Un tel rôle s'alliait parfaitement avec le sacerdoce.

Mais il n'en allait pas de même pour les ecclésiastiques-combattants. Dans l'Eglise catholique il est défendu aux clercs et aux prêtres de verser le sang, sous peine d'être frappés d'irrégularités.

La Sacrée Pénitencerie, consultée sur ce point et considérant que le prêtre incorporé dans le service armé subit une nécessité de fait qu'il ne dépend pas de sa volonté d'éviter, a répondu, le 18 mars 1912 :

1° Que dans le cas où les clercs auraient encouru l'irrégularité en combattant, les effets de cette irrégularité seraient provisoirement suspendus ;

2° Qu'en conséquence, les clercs-combattants peuvent agir, pendant la durée des hostilités, comme si l'irrégularité n'existait pas, c'est-à-dire d'une part administrer, d'autre part recevoir les sacrements ;

3° Que cette permission d'agir provisoirement, tant que dure la guerre et comme si l'irrégularité n'existait pas, ne supprime cependant pas cette irrégularité, si elle a été contractée. Par conséquent, une fois la paix signée, le clerc-combattant est tenu de recourir à l'autorité compétente pour s'en faire relever, s'il y a lieu.

Dans le même acte, la Sacrée Pénitencerie dispense de l'obligation du bréviaire tout clerc majeur mobilisé, qu'il soit ou non combattant.

Les raisons de fait qui ont amené la Sacrée Pénitencerie romaine à mettre en repos la conscience des prêtres-combattants ont évidemment conduit les pasteurs et les rabbins se trouvant dans un cas identique à accomplir tout leur devoir de soldat sans crainte de nuire au caractère dont ils étaient revêtus.

*
* *

Pendant la messe et après la messe. - Un capitaine d'artillerie. - Le 75 et le pain bénit.

Les ecclésiastiques-soldats font donc du ministère autant qu'ils peuvent et à la condition, strictement observée par eux, que cela ne nuise en rien à leur service. Mais s'il leur plaît de lui consacrer les instants de repos dont ils peuvent jouir, qui songerait à les en blâmer ?

Il y a d'abord, pour les prêtres catholiques, la question de la messe. Il est bien rare qu'ils arrivent à la dire chaque jour, du moins le font-ils le plus souvent possible, se levant parfois une heure, deux heures avant les camarades pour y parvenir. La messe est célébrée soit dans les églises et chapelles des pays où se trouve le cantonnement, quand les Allemands les ont laissées debout, soit dans une maison particulière, une école, une ambulance, une grange, en plein air, jusque dans les tranchées au moyen d'autels portatifs. A défaut de fidèles, les prêtres se servent la messe les uns les autres, mais, le plus souvent, il se rencontre des soldats ou même des officiers de bonne volonté pour les assister.

Car c'est là un des spectacles les plus extraordinaires et cependant les plus communs de cette guerre. Sergent, caporal, simple soldat, le prêtre à l'heure où il officie reprend toute sa

dignité de ministre de Dieu vis-à-vis de ses camarades ou de ses supérieurs les plus élevés en grade. Un colonel, un général s'inclinent devant la main du simple soldat de 2e classe qui les bénit. Ce soldat prend la parole, il prêche, commentant l'Évangile, faisant faire à ses auditeurs leur examen de conscience, leur donnant des conseils de vertu, de générosité, de piété et, quel que soit le nombre de leurs galons, ces derniers écoutent respectueusement. Il consacre l'hostie, il donne la communion et tous s'agenouillent devant lui.

Puis la cérémonie cultuelle terminée, le prêtre, sans aucun effort, comme si la chose était toute naturelle, redevient soldat et reçoit, les talons joints, dans l'attitude réglementaire, l'ordre d'un officier qui, il y a vingt minutes, accueillait avec respect ses avis religieux.

Un sous-lieutenant d'infanterie, élève à l'École Normale, nous apporte une vision de ces messes du dimanche dites par des combattants à proximité de l'ennemi :

« Dimanche, *Dies Domini*, le jour du Seigneur ! Avec le gai soleil du printemps, des autels improvisés se dressent partout, au bout d'une tranchée, sous une toile de tente, au milieu des bois. Ah ! la délicieuse messe parmi les violettes et les mousses ; la forêt, qu'une ondée vient de rafraîchir, exhale un délicieux parfum de terre humide et de rosée, comme si elle aussi voulait honorer à sa façon le Créateur. Quelques hussards attardés profilent à travers la futaie leurs silhouettes bleues, ils se hâtent de crainte de manquer le divin sacrifice qui se

consomme sur l'autel de verdure ; les oiseaux, eux aussi, joignent leur voix à l'universelle harmonie de la forêt qui s'éveille ; après la Consécration, les soldats chantent en sourdine — car l'ennemi est proche — l'*O Salutaris*, et, la messe finie, après un dernier cantique, plutôt murmuré que chanté, chacun s'en retourne, le recueillement au cœur et le réconfort dans l'âme, à sa tâche journalière et monotone. Comme elles ont dû monter vers Dieu ces ferventes prières récitées dans la paix dominicale, troublée seulement de temps à autre par le claquement sec d'une balle à travers la futaie, et comme elle est belle la foi de ces hommes qui, leur devoir accompli, s'en vont, confiants, à leur tâche héroïque et, simplement, font à Dieu et à la France le sacrifice de leur vie et de toutes leurs plus légitimes ambitions ! »

Autre vision. Ce n'est plus ici le simple soldat mais, au contraire, le chef qui est dans les ordres et remplit tour à tour vis-à-vis de ses hommes, avec un zèle identique, ses doubles fonctions de commandant et de curé :

« C'était hier matin. Partis à huit heures, nous arrivions à neuf heures à C...

« Route épouvantable. A notre droite les coloniaux en tirailleurs essayaient d'avancer sous la rafale de mitraille. Ils faisaient des bonds de vingt mètres, ne se relevaient, hélas ! pas tous et recommençaient. Il s'agissait de reprendre un point que nous ne pouvions pas voir, mais qui avait une grande importance. Ça marchait mal.

« Tout d'un coup, une batterie de 75 arrive à

toute allure, commandée par un grand diable de capitaine, un colosse mal équarri, rasé à l'américaine et qui n'a pas l'air commode.

« Il grimpe sur un arbre, y reste trois minutes et redescend : « Pointeurs à moi ! » Il indique le point de repère, donne la dérive : « Par trois « fauchées, correcteur 22, 2.500, 2.550, 2.600, « 2.650 », et s'écrie : « Ça y est, ils vont nous f... « la paix maintenant ! »

« Et de fait, les deux batteries allemandes se sont tues. Les paquets d'obus n'arrivent plus et les coloniaux maintenant au loin sur la droite avancent toujours, mais on n'en voit plus tomber. Cette fois, on les tient les Allemands !

« Et nous voyons alors cette chose fantastique. La batterie réattelée est revenue sur la route. Nous la suivons au milieu du village ou, du moins, ce qu'il en reste. Les chevaux sont rapidement dételés, les artilleurs se brossent et s'engouffrent dans une grange en ruines. Que vont-ils faire ?

« Nous les suivons et qu'est-ce que nous voyons ? Sur quelques caisses de cartouches vides on a mis une pierre, et le capitaine de tout à l'heure va dire sa messe. Ce capitaine est un curé. Il s'habille en cinq secs et il a une drôle de touche ce curé qui, en guise de barrette, porte le calot à trois galons.

« Et rien n'y manque à la messe. Il y a un sermon, et quel sermon ! ce n'est pas un curé qui parle, c'est un poilu qui parle à d'autres poilus.

« Il leur dit d'abord de prier pour tous ceux pour qui il va dire la messe : « Je recommande « particulièrement à vos prières les artilleurs

« allemands que nous venons de démolir. » Et il récite le *De profundis*.

« Et il y a aussi du pain bénit. C'est une boule de son qu'on a coupée par morceaux et qui circule dans une musette. Et tout autour du village on entend éclater les marmites pendant que le curé-capitaine se retourne pour dire : *Benedicat vos !*

« Vous dire l'impression de cette messe sous la mitraille, l'effet de ce *Credo* chanté par des soldats sous le feu du canon, la vue de ce curé qui bénit, alors qu'une demi-heure avant, sur son ordre de capitaine, sous la mitraille de nos 75, plus d'une centaine d'artilleurs allemands sont partis *ad patres*. Ça, je ne peux pas ! »

*
* *

Les Protestants et la nuit de Noël. - Une « paroisse de guerre ».

Une revue protestante, *Évangile et Liberté*, a publié cette jolie lettre d'un coreligionnaire engagé volontaire, au sujet de la nuit de Noël sur le front en deuxième ligne.

« Les obus allemands sifflent sur nos têtes, portant la mort. Nos grosses pièces résonnent terriblement, incendiant la nuit d'étincelles formidables. A 700 ou 800 mètres, la fusillade.

« J'aurai mon arbre de Noël puisque je possède une branche de sapin ornée de bougies et de guirlandes, don d'une amie. Une baïonnette est plantée sur notre plancher de terre, la branche

fixée sur la baïonnette. Nous illuminons. Un camarade chante « Minuit, chrétiens ». Ainsi nous communions avec tous ceux qui adorent le Prince de la Paix, ainsi nous sentons toutes les forces idéales supérieures à toutes les forces brutales qui nous environnent.

« Cette communion des âmes sincères ne s'affirma-t-elle pas à notre messe de minuit. Car si aucune cloche ne nous y appela, du moins au fond d'une grange largement ouverte, respectée encore par les artilleurs ennemis, un autel improvisé fut dressé. Un prêtre-soldat catholique nous dit fort bien en somme les souffrances de l'Enfant Jésus, par quoi ces souffrances se rapprochaient des nôtres, pour nous aider et nous consoler. Mais l'éloquence du plus éloquent ne pouvait rien être en comparaison de la beauté de la messe basse qui suivit.

« La petite clochette du prêtre fit baisser toutes les têtes comme au passage invisible d'un Souffle Supérieur. Tous les assistants n'étaient pas catholiques, ni même croyants. Quel est pourtant le soldat qui ne fut ému d'un sentiment de « catholicité » ? Cette nuit de Noël la fusillade est particulièrement vive, les « marmites » éclatent, nos gros canons nous assourdissent, les réflecteurs parcourent le ciel et la terre. Dans ce prodigieux décor de vie et de mort, adorons ce qui en nous et en dehors de nous est éternel. Comme nous sommes loin intellectuellement, moralement, des écoles, des théories, des systèmes. La guerre meurtrière nous fait communier avec le monde qui ne meurt pas.

« Dieu et Patrie ! Tandis que les canons crachent et que crépitent les fusils, tandis que nous nous humilions dans notre pauvre grange devant ce qui est grand, nous entendons un régiment voisin du nôtre qui chante la *Marseillaise*. Cette fois le concert est parfait, qui glorifie la Force suprême contre la Barbarie brutale, qui nous crie, qui vous crie :

« Dieu est ! La France vivra ! Vive l'Armée, rempart de la Patrie ! »

*
* *

Les pasteurs protestants soldats, comme les prêtres catholiques, s'ingénient à organiser des cérémonies cultuelles. C'est ainsi que, versé à la mobilisation dans un bataillon de chasseurs à pied, M. le Pasteur Wheatcroft a pu comme brancardier découvrir un certain nombre de soldats protestants dont la plupart venaient de l'Aisne ou de Paris ; il a même retrouvé un de ses anciens paroissiens de l'église de Jeaucourt. Il a organisé des services religieux et bientôt ses chefs l'ont promu caporal afin qu'il puisse plus facilement exercer son ministère.

Autorisé par le général à célébrer des cultes chaque fois que les exigences du service le permettraient, M. le caporal-pasteur Wheatcroft a étendu son ministère à toute la division dont son bataillon de chasseurs faisait partie et, au bout de quelques mois, il s'est trouvé à la tête, selon son expression, « d'une petite paroisse de guerre » tout à fait intéressante.

Autre exemple du zèle religieux des pasteurs-soldats. Celui-ci est adjudant dans un régiment d'infanterie et raconte ce qu'il est arrivé à faire dans une feuille religieuse périodique : *Le Christianisme au XXe siècle :*

« 1er *novembre.* Hier au soir, au clair de lune, en causant avec deux sergents et quelques hommes de choses sérieuses, nous avons décidé de faire ce matin un culte dans la tranchée. Ce matin, vers 7 h. 1/2, ma section s'est serrée près de moi. Je garderai longtemps un souvenir ému de cette réunion dans la tranchée. Je leur ai parlé de l'entretien de Jésus avec Nicodème. Puis nous avons fait la prière. Presque tous se sont mis à genoux.

« Cette première réunion terminée, j'en ai recommencé une autre pour la section voisine et tous ont écouté avec plaisir et recueillement.

« 7 *novembre.* C'est un sergent corse qui s'est occupé avec moi de bon matin d'organiser la réunion d'hier. Il a prévenu ses 60 hommes. De mon côté j'ai prévenu les miens. Une chambre a été trouvée dans une école. Je suis allé prévenir le lieutenant R... qui lui aussi était au repos. A midi et demi, notre salle était pleine. Tous étaient assis par terre, ou sur des sacs, ou même sur un lit ; moi sur un petit poêle. Voici le programme de notre réunion : prière, lecture (parabole du Royaume), méditation, poésie récitée par le lieutenant R..., prière. Tous mes auditeurs sont partis enchantés.

« En sortant, j'ai appris la mort de X..., ce brave soldat de B... Il a été foudroyé par une balle ennemie, alors que par un trou de mur il surveillait une position adverse, située à 25 mètres de lui. Aussitôt nous avons, avec l'un de ses camarades, catholique, organisé un service funèbre. En me rendant sur les lieux, j'ai rencontré mes deux lieutenants. Je leur ai dit où j'allais et ils m'ont suivi. J'ai rencontré le lieutenant X..., incrédule irréductible, et officier de la compagnie du défunt. Je lui ai également dit ce que j'allais faire et il est venu lui aussi avec ses collègues. Il y avait donc quatre officiers, quelques sous-officiers et une cinquantaine de soldats autour de la tombe. L'ennemi était à 30 mètres ! L'esprit de Dieu m'a inspiré ; et pendant que je parlais de résurrection et de vie éternelle, en ce point avancé de ce champ de bataille, n'ayant pour m'interrompre que des éclats de balles sur le mur de briques qui nous protégeait, j'ai entendu (je parlais à voix très basse) des sanglots et j'ai vu couler des larmes. Ah ! si Dieu me garde, il y a deux visions que j'aurai toute ma vie : le culte dans la tranchée, la sépulture d'un ami à 30 mètres de l'ennemi...

« ... Pour cette campagne, j'aurais pu ne pas marcher en première ligne, j'aurais pu être autre part, plus loin, derrière, à l'abri des coups ! Et cependant c'est une grâce que Dieu me fait de me trouver avec ceux qui luttent et qui souffrent, avec ceux qui, chaque matin, chaque soir, se demandent si la minute qui suit leur appartiendra. »

*
* *

Les cérémonies de la Semaine Sainte furent célébrées, à certains points de la première ligne, aussi complètement que dans une paroisse. Il y eut, le dimanche des Rameaux, distribution de palmes et de buis bénits — certaines familles ont même été bien étonnées de recevoir, envoyées par des soldats, des branches de buis ainsi consacrées —, une retraite pascale prêchée par un prêtre-soldat; les offices du Jeudi, du Vendredi et du Samedi Saints se déroulèrent avec le concours de maîtrises formées pour la circonstance. Un régiment d'artillerie organisa même du Jeudi au Vendredi Saints un reposoir où le Saint Sacrement resta exposé pendant vingt-quatre heures et devant lequel officiers, sous-officiers et simples soldats montaient à tour de rôle une garde d'honneur. Dans quelques tranchées, les soldats installèrent de leur mieux un chemin de croix avec les quatorze stations rituelles; plus modestement, dans d'autres tranchées, ils se contentèrent de la lecture du récit de la Passion avec quelques commentaires par un prêtre-soldat.

*
* *

Le testament du pasteur et l'adieu d'un abbé.

Nous avons dit qu'un pasteur aumônier, M. de Richemond, avait glorieusement succombé. Quand furent écrites ces lignes six pasteurs-soldats avaient été tués à l'ennemi, un septième était disparu depuis le mois d'août.

L'un d'eux, M. Louis Büchsenschütz, pasteur de la paroisse de Vaugirard, à Paris, avait droit à un poste d'infirmier, mais il préféra le service actif et partit comme sergent au 14[e] régiment d'infanterie territoriale. Il se distingua très vite et était nommé sous-lieutenant un mois après la mobilisation.

Le 3 octobre 1914, aux environs d'Arras, il recevait coup sur coup deux blessures, l'une sans gravité, un éclat d'obus à l'épaule; l'autre mortelle, une balle qui sectionnait la moelle épinière. La compagnie du lieutenant avait été cernée et la lutte très chaude; son pantalon et son dolman étaient transpercés, en divers endroits, de coups de baïonnette.

Relevé par les Allemands et transporté dans une ambulance à Bapaume, il put être soigné par un major français également fait prisonnier. Cette circonstance fit ignorer au pasteur Louis Büchsenschütz sa captivité et lui permit de déclarer, l'air heureux, quand il revint à lui : « Je suis chez des Français. » Il dit qui il était et, sentant la mort prochaine, parla de ses enfants, puis remit au major la montre qu'un soldat tombé peu avant lui l'avait prié d'envoyer à sa femme. Il recommanda au major de ne pas oublier d'accomplir en son nom la promesse qu'il ne pouvait plus tenir, après quoi il expira sans agonie. « Il avait une si belle expression, un air si paisible, écrit le major en annonçant son décès, que je ne l'oublierai jamais. »

Sur son bureau, en partant pour l'armée, M. Louis Büchsenschütz avait laissé une enveloppe avec cette inscription : « A ouvrir si je ne

reviens pas. » On l'ouvrit; le pasteur faisait par avance le sacrifice de sa vie pour la grandeur de la France et, entre autres recommandations, il laissait pour ses quatre petits garçons les lignes suivantes :

« Soyez honnêtes et pieux ; aimez le Seigneur Jésus, servez-le comme pasteurs, comme missionnaires ou autrement. Que Dieu vous garde avec votre chère maman. Je vous attends auprès de Lui, au Ciel. »

Le pasteur Kretzchmar, de Montécheroux (Doubs), nommé caporal pour sa belle conduite au feu, a été cité en mars 1915 à l'ordre du jour avec le motif suivant :

Blessé une première fois au petit poste le 23 février par des éclats de terre et de balles au visage, il a eu le 5 mars l'oreille traversée par une balle près d'un créneau : il n'a pas voulu quitter sa section et n'est redescendu des tranchées que le lendemain avec sa compagnie.

Signalons d'autre part que plusieurs étudiants en théologie et fils de pasteurs ont été tués, blessés ou ont fait l'objet de citations ou de décorations.

*
* *

La Semaine Religieuse de Paris a publié une sorte de document testamentaire qu'avait rédigé, lorsqu'il fut mobilisé, un prêtre-soldat de Saint-Ouen, tué après un mois de campagne, alors qu'il s'élançait, à travers le feu des shrap-

nells, au secours de son capitaine blessé. Rien ne peut être imaginé de plus parfaitement beau :

« Je pars demain, et ce demain que sera-t-il ? Je fais le sacrifice entier, complet, de ma vie, car j'ai le pressentiment d'une fin prochaine, mais je l'offre volontiers pour ma Patrie, pour mon Dieu.

« Je suis prêtre ; je n'ai plus rien à souhaiter. Demain, s'il le faut, sur le champ de bataille, j'élèverai ma main pour absoudre et pour bénir, et demain, si Dieu le veut, je serai avec Lui. Que cette vie de privations, de fatigues, soit offerte en expiation de mes fautes. Je recommande à mes chers parents de considérer, si Dieu me rappelle à Lui, qu'il me gâte, et qu'ils ne doivent pas me pleurer. Que la Vierge de toute consolation veille sur eux et les protège. Si Dieu me rappelle à Lui, qu'Elle veille sur ma sainte mère et la console. Du reste, mon père est là, et tous deux, dans une sainte vieillesse, prieront pour leur fils ou leurs deux fils. Je penserai à eux chaque jour, comme je le faisais au Saint Sacrifice, et que nos prières unies protègent nos âmes.

« Et puis que les chers enfants de mon patronage prient pour leur jeune prêtre. J'ai aimé leurs âmes et j'ai été largement récompensé dès cette terre par leur affection. Si je ne dois pas leur revenir, qu'ils se souviennent qu'ils doivent prier pour moi ; et que là-haut près de Dieu je veille sur eux. Ils étaient de ma famille, que Dieu un jour me fasse les retrouver. »

*
* *

L'absolution. - Après la guerre.

Pour les prêtres-soldats une des parties les plus absorbantes de leur ministère est la confession : les aumôniers confessent beaucoup, mais ils ne peuvent être partout à la fois ; même aux postes de secours régimentaires, dans les ambulances, ils ne suffiraient pas à la besogne multiple qui s'impose à eux, s'ils n'étaient aidés par les prêtres-brancardiers ou infirmiers.

Dans les formations combattantes de première, deuxième ou troisième ligne, c'est donc dans un grand nombre de cas le prêtre-soldat qui confesse son camarade ou son supérieur.

Au moment du danger, avant un combat ou lorsque les rafales d'artillerie deviennent inquiétantes, aumôniers ou prêtres - soldats donnent des absolutions collectives sans confession préalable aux soldats et officiers qui se trouvent en leur présence. Ceux-ci doivent simplement faire un signe distinctif extérieur, retirer leur képi, par exemple, pour montrer leur désir d'être absous. Cette absolution est entièrement valable, au regard de l'Église catholique, à la double condition que ceux qui la reçoivent aient un repentir sincère de leurs fautes et la volonté de procéder à une confession régulière s'ils échappent au péril.

Les scènes d'absolutions collectives sont toujours émouvantes. Celle-ci se déroula au mois de novembre 1914, au 29e régiment d'infanterie :

Une section, tapie dans sa tranchée, attendait avec impatience le moment d'entrer en action, fusils et mitrailleuses arrosaient copieusement nos positions.

Tout à coup, un vicaire au pays basque, caporal réserviste, se glisse hors de la tranchée exposé à tous les coups de l'ennemi.

« Tu es fou, tu vas te faire descendre », lui crie-t-on.

D'un geste le caporal commande le silence.

« Plusieurs d'entre vous vont peut-être rester ici, dit-il. Je voudrais vous donner l'absolution. »

Reculant un peu, il s'agenouille dépassant de tout le torse le parapet de la tranchée. Toutes les têtes se découvrent.

D'une voix qui tremble un peu, il commence le *Confiteor*. Très proche de son oreille un sifflement le fait tressaillir. Il omet une phrase, mais, domptant ses nerfs, il se reprend aussitôt. Et c'est d'une voix claire et forte qu'il achève.

Puis l'absolution donnée, il ajoute :

« Pour votre pénitence, vous allez dire avec moi trois *Notre Père*. »

Calme, les mains jointes, il dit la prière lentement, afin que ceux qui l'avaient oubliée puissent la répéter après lui.

Quand il eut terminé, le prêtre-caporal fit un large geste de bénédiction. Puis lestement, cette fois, il sauta dans la tranchée, le cœur joyeux, le corps indemne.

Il se mit à rire, beaucoup d'hommes pleuraient.

Les deux faits que nous racontons maintenant pourraient s'intituler : le ministère jusque dans la mort.

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE LA

GUERRE DE 1914-1915

Par **FRANC-NOHAIN** et **PAUL DELAY**

AVIS

Les personnes désireuses de recevoir les fascicules de cette **Histoire anecdotique de la Guerre de 1914-1915** au fur et à mesure de leur publication sont priées de remplir le bulletin ci-contre et de nous le retourner directement 10, rue Cassette, Paris (6e).

Pour éviter des ports de factures et de lettres inutiles, les factures ne seront envoyées successivement qu'après livraison de trois fascicules.

La publication ne dépassera pas 18 fascicules : si elle dépassait ce chiffre, les souscripteurs à la *collection complète* rece-

vraient gratuitement les fascicules 19 et suivants. Nous comptons même que la publication sera complète en 15 ou 16 fascules.

Retourner ce Bulletin à la **Librairie P. LETHIELLEUX**
10, RUE CASSETTE, PARIS (6e)

BULLETIN DE DEMANDE

Je soussigné[1]

déclare souscrire à tous les fascicules de la collection **Histoire anecdotique de la Guerre de 1914-1915**, par FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY, *au prix de* **soixante-dix centimes** *chaque fascicule rendu franco* **à** *domicile, jusqu'à concurrence de 18 fascicules. Si les fascicules dépassaient le nombre de 18, les fascicules* **19** *et suivants me seraient envoyés gratuitement.*

SIGNATURE :

(1) Nom et adresse bien exacts, très lisiblement écrits, avec indication du bureau de poste s'il y a lieu.

RAISON D'ÊTRE DE CETTE PUBLICATION

Écrite d'une plume alerte, cette Histoire anecdotique ne vise nullement à dévoiler les plans militaires ou les secrets diplomatiques. Bien des années se passeront avant que le récit certain des événements actuels puisse être raisonnablement tenté. On ne trouvera dans cette collection que des choses vécues dont les auteurs, écrivains et journalistes de talent, se sont efforcés à rendre, pour le grand public, la lecture instructive, facile et attrayante.

Chaque fascicule, formant un tout, a été écrit avec un souci constant de la sincérité et de l'authenticité les plus scrupuleuses, en un style pittoresque et très littéraire. Le succès de la publication se justifie, car c'est une mine extrêmement riche d'anecdotes et de documents ingénieusement groupés.

Cette collection, la collection idéale de la famille, car elle peut être mise entre les mains de tous, est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux faits extraordinaires que nous vivons, et qui désirent en garder le durable souvenir. Nul doute d'ailleurs qu'elle ne soit largement utilisée par les historiens futurs de la Grande Guerre.

Paris. — DEVALOIS, 144, av. du Maine (11 dans le passage).

Atteint de fièvre typhoïde et sachant que le mal ne lui pardonnerait pas, l'abbé Quéneau, prêtre-soldat du diocèse de Tours, fit appeler l'aumônier de l'hôpital, se confessa et demanda l'Extrême-Onction. A celui-ci qui lui fait remarquer qu'il pouvait guérir, il répondit : « Je suis prêtre, je dois l'exemple à tous. C'est en pleine connaissance que je veux recevoir les derniers sacrements. »

Il fit ensuite demander l'officier d'administration et lui dicta ses dernières volontés. Au soir, l'aumônier vint le visiter, et en le quittant lui confia son voisin, un typhique à toute extrémité. Durant la nuit, l'abbé Quéneau sentant que son mal s'aggravait, voulant remplir jusqu'au bout la mission que lui avait confiée l'aumônier, se leva avec une peine extrême et alla donner une dernière absolution à son voisin de lit. Il se recoucha ensuite pour mourir et expira peu après.

*
* *

Le second fait se déroula en novembre 1914 dans le hall des Messageries de la gare de l'Est de Paris. On vient de ranger sur la paille cent cinquante blessés débarqués d'un train sanitaire et répartis en différentes séries suivant leur état : dans un angle huit hommes qui achèvent de mourir.

A côté, des soldats gravement atteints, mais dont l'état ne présente pas un danger immédiat. L'un d'eux, pendant que l'infirmière refait son

pansement, lui confie qu'il voudrait bien se confesser. L'infirmière alors se relève et dit tout haut : « Y a-t-il un prêtre ici? » Personne ne répond.

L'infirmière achève le pansement puis s'éloigne, elle se sent tout à coup tirée par sa blouse. C'est un des mourants qui s'est soulevé un peu et qui, le regard fiévreux, lui dit : « Madame, je suis prêtre, je puis absoudre... Conduisez-moi près de cet homme. »

Avec des précautions infinies on plaça le prêtre sur une civière, il dut néanmoins beaucoup souffrir — un éclat d'obus lui avait cassé les reins — car son pauvre corps se ployait en deux, la sueur couvrait le visage et les dents mordaient les lèvres pour empêcher les cris.

Couché à côté de son pénitent, le prêtre l'entendit, mais dut se faire soutenir pour tracer avec le bras le signe du pardon.

Quelques minutes après ce héros expirait en murmurant : « Priez, priez pour moi. A la grâce de Dieu ! »

Le major qui assistait à cette fin sublime mit instinctivement un genou à terre et, regardant l'infirmière les larmes dans les yeux, lui dit : « Ces choses-là, voyez-vous, font du bien. »

*
* *

Il serait facile de multiplier les exemples d'abnégation et de sacrifice dont des prêtres catholiques, des pasteurs et des rabbins ont été chaque jour les bienfaisants auteurs.

Un nombre important d'entre eux reviendront après la victoire, avec l'auréole de la citation à l'ordre du jour, de la Médaille militaire ou de la Légion d'honneur. Ces distinctions rappelleront, pendant le restant de leur vie sacerdotale, qu'ils ont su être les bons serviteurs de leur pays en même temps que les fidèles serviteurs de leur Dieu.

Mais tous les autres n'en auront pas moins accompli largement leur devoir. Et il suffira qu'un ecclésiastique dise : « J'ai fait la Guerre de 1914-1915 !... » pour que ses interlocuteurs, et ceux-là même qui, avant la guerre, furent les sectaires les plus farouches et les plus enragés « mangeurs de prêtres », lui répondent sans hésitation :

« Alors, tendons-nous la main, Monsieur le Curé, vous êtes un brave ! »

556-15. — Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil,
40, rue La Fontaine, 40

Paris. — DEVALOIS, 144, av. du Maine (11 dans le passage).